

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2024



Communauté de Communes de  
**l'EST de la SOMME**

# SOMMAIRE



- 3** ÉDITO DU PRÉSIDENT
- 4** LE TERRITOIRE
- 5** LES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES
- 6** LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
- 7** LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
- 8** PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER
- 16** PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- 20** PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- 24** PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 30** PÔLE CULTURE
- 37** PÔLE SPORT
- 45** PÔLE PETITE ENFANCE
- 50** PÔLE TECHNIQUE
- 54** CENTRE SOCIAL

## Rapport d'activité de la communauté de communes de l'Est de la Somme

[www.estdelasomme.fr](http://www.estdelasomme.fr) - Siège : Communauté de communes de l'Est de la Somme 106 rue du Maréchal Leclerc 80400 EPPEVILLE Directeur de la publication : José Rioja Rédacteur en chef : Alexandre Delgado Rédaction, Conception et mise en page : Le service Communication de la communauté de communes de l'Est de la Somme Photos : CCES, AdobeStock, Canva Impression : Imprimé en France par Imprimerie La Monsoie à Mons en Baroeul à 150 exemplaires. Dans un souci de respect de la nature, la CCES a choisi d'imprimer sur du papier respectant les principes de gestion durable des forêts [norme PEFC). De même, l'imprimeur s'engage à respecter la norme Imprim'Vert qui garantit une gestion écologique des produits et une recherche permanente de solutions de développement durable des méthodes d'impression.

# ÉDITO

Madame, Monsieur,

Chaque année, le rapport d'activité de la communauté de communes de l'Est de la Somme permet de rendre compte, en toute transparence, de l'action menée au service de nos communes et de nos habitants. L'édition 2024 illustre à nouveau combien notre intercommunalité, malgré un contexte contraint, avance avec constance, engagement et responsabilité.

Cinq ans après l'ouverture de La Nouvelle Scène, cette année a été marquée par l'achèvement du pôle administratif à Nesle, avec l'aménagement d'une salle de visioconférence moderne, conçue pour répondre aux besoins croissants des acteurs économiques et institutionnels du territoire. Cette offre, absente jusqu'alors dans notre secteur, rencontre déjà un vif intérêt.

En parallèle, 2024 aura été une année d'efforts budgétaires importants, rendus nécessaires par l'évolution de nos charges de fonctionnement. Un travail important a été mené sur le chapitre 012, nécessitant une réorganisation collective du travail, pensée avec les agents et conduite avec exemplarité. Cette mobilisation, qui témoigne de la capacité d'adaptation de nos services, a permis de préserver l'exécution des priorités stratégiques de notre collectivité.

Vous découvrirez dans ce rapport toute la diversité des actions menées, leur cohérence, et surtout leur ancrage dans le quotidien de celles et ceux qui vivent et travaillent à l'Est de la Somme.

Je tiens à remercier les élus, les agents, et nos partenaires pour leur engagement. C'est ensemble que nous faisons vivre l'intérêt général, avec efficacité et humilité.

Bonne lecture à toutes et à tous.



**José Rioja**

Président de la communauté  
de communes de l'Est de la Somme



## LE TERRITOIRE

La communauté de communes de l'Est de la Somme, établissement public de coopération intercommunale, regroupe 41 communes avec un peu moins de 20 000 habitants qui ont décidé de s'unir et d'exercer ensemble un certain nombre de compétences.



Communauté de Communes de  
**l'EST de la SOMME**

# OBLIGATOIRES



Aménagement de l'espace.  
Documents d'urbanisme.



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)



Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

Développement économique.  
Aménagement et gestion des zones d'activités.  
Soutien aux activités commerciales.  
Tourisme.



Protection et mise en valeur de l'environnement.



Politique du logement et du cadre de vie.

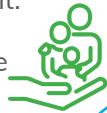
Création, aménagement et entretien de la voirie.



Construction et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs ou d'enseignement.



Action sociale  
Assainissement



# LES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

Aménagement et promotion numérique.  
Espaces numériques de travail (ENT).



Plan de déneigement  
Transport des élèves vers les équipements sportifs et culturels.

Sécurité (CISPD)  
Contribution au SDIS  
Entretien des gendarmeries.  
Gestion terrain destruction d'engins explosifs.



Petite enfance  
(Crèches et Relais Petite Enfance)

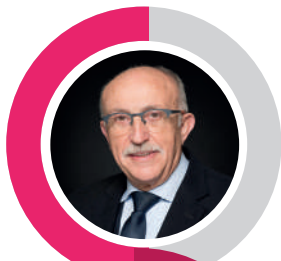
Soutien au fonctionnement des associations sportives et manifestations sportives et culturelles.



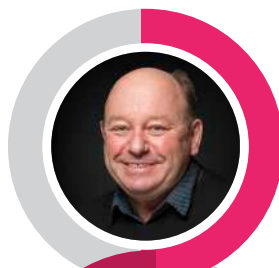
Gestion du Centre social intercommunal

## LE BUREAU COMMUNAUTAIRE 2024

**JOSÉ RIOJA**  
Nesle  
Président



**DIDIER LEPÈRE**  
Epeville  
7<sup>ème</sup> Vice-président



**JULIE RIQUIER**  
Ham  
1<sup>ère</sup> Vice-présidente  
Emploi-Formation-Relation  
avec les entreprises et  
commerces  
Tourisme



**FRANCIS BOITEL**  
Epeville  
8<sup>ème</sup> Vice-président  
Sport-Jeunesse-Santé



**FRÉDÉRIC LECOMTE**  
Falvy  
2<sup>ème</sup> Vice-président  
RH-Culture-Numérique-  
Centre social



**VINCENT JOLY**  
Y  
9<sup>ème</sup> Vice-président  
Bâtiments communautaires-  
Entretien du patrimoine



**ANDRÉ SALOMÉ**  
Rouy-Le-Petit  
3<sup>ème</sup> Vice-président  
CSNE-Aménagement  
des ports intérieurs



**CATHERINE LARDOUX**  
Epeville  
11<sup>ème</sup> Vice-présidente Petite  
Enfance-Éducation-  
Personnes âgées



**JACQUES MERLIER**  
Mesnil-St-Nicaise  
4<sup>ème</sup> Vice-président  
Urbanisme-Habitat



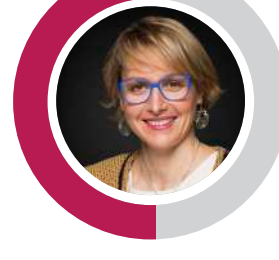
**BENOIT SCHIETTECATTE**  
Villecourt  
12<sup>ème</sup> Vice-président  
Finances



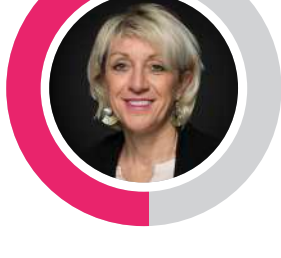
**JEAN-MARC WISSOCQ**  
Morchain  
5<sup>ème</sup> Vice-président  
Développement  
économique



**JUSTINE POLIN**  
Hombleux  
13<sup>ème</sup> Vice-présidente  
GEMAPI-Développement  
durable



**ALINE SPRYSCH**  
Douilly  
6<sup>ème</sup> Vice-présidente  
Assainissement



### COMPOSITION

Président, 12 vice-présidents  
et 8 membres titulaires.

### FONCTION

Arbitrer, orienter et impulser  
la politique communautaire.

### MEMBRES DU BUREAU

Philippe LEFEVRE - Rethonvillers / Jean-Michel RIMETTE - Offoy / Patrice GRIMAUX - Ennemain / Pascal BLONDELLE - Épénancourt / Christian MERESSE - Licourt / Éric LEFEBVRE - Hombleux / Patricia POTURALSKI - Béthencourt-Sur-Somme / Jean-Edouard RICHARD - Curchy

# LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN 2024

## HORS BUREAU COMMUNAUTAIRE



**ATHIES**  
Alain ACQUAIRE

**BILLANCOURT**  
Christophe DESACHY

**BREUIL**  
Charles DE WITASSE THEZY

**BROUCHY**  
Marc BARBIER

**BUVERCHY**  
Pierre CARPENTIER

**CIZANCOURT**  
Jean-Luc DOUTART

**CROIX-MOLIGNEAUX**  
Hervé FRIZON

**EPPEVILLE**  
Christophe VASSENT

**ESMERY-HALLON**  
François LALOI - Sandra LEFEVRE

**HAM**  
Éric LEGRAND  
Luciane DELEFORTRIE  
Christophe ZOIS - Julie VASSEUR  
Francis HAY - Francis ORIER  
Nathalie VERGULDEZOONE  
Thomas DUCAMPS  
Élodie CHAPUIS-ROUX  
Antoine BRUCHET

**HOMBLEUX**  
Fabrice FRISON

**LANGUEVOISIN**  
Jacques GRAVET

**MATIGNY**  
Marie-Estelle MERCIER

**MONCHY-LAGACHE**  
Jacques PINCHON

**MOYENCOURT**  
David BECQUERELLE

**MUILLE-VILLETTE**  
Florian SLOSARCZYK - Guy HINAUT

**NESLE**  
Frédéric DEMULE - Stéphanie COULON  
Lucas PECRIAUX - Fanny TOTET  
Nicolas FORMAN

**PARGNY**  
Corinne POLLARD

**PITHON**  
Caroline GENSE

**POTTE**  
Michel MEREL

**QUIVIERES**  
Françoise RAGUENEAU

**ROUY LE GRAND**  
Francis URIER

**SAINT CHRIST BRIOST**  
Joël BELLARD

**SANCOURT**  
Michel MARTIN

**TERTRY**  
Gérard MUSEUX

**UGNY-L'EQUIPEE**  
Jean-Pierre DELVILLE

**VOYENNES**  
Jean-Pierre LEMAITRE

### COMPOSITION

63 conseillers communautaires représentant les 41 communes.

### FONCTION

Délibérer sur les propositions faites par le bureau.

### LES RÉUNIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN 2024

8 février, 21 mars, 11 avril, 4 juillet, 26 septembre, 28 novembre, 19 décembre

# PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

LES SERVICES ET EFFECTIFS

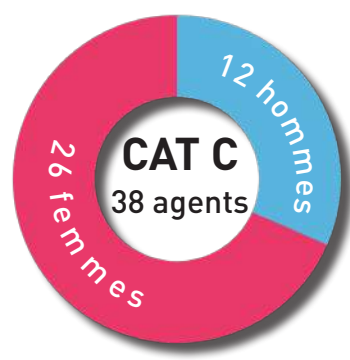
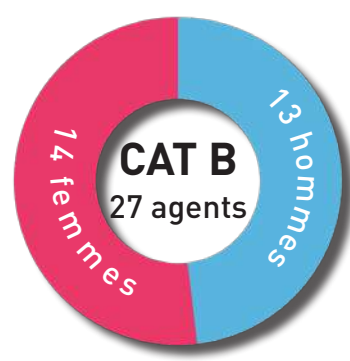
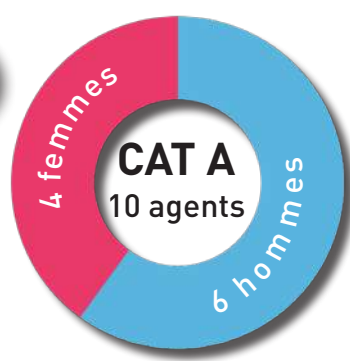
LES BUDGETS

LES MARCHÉS PUBLICS

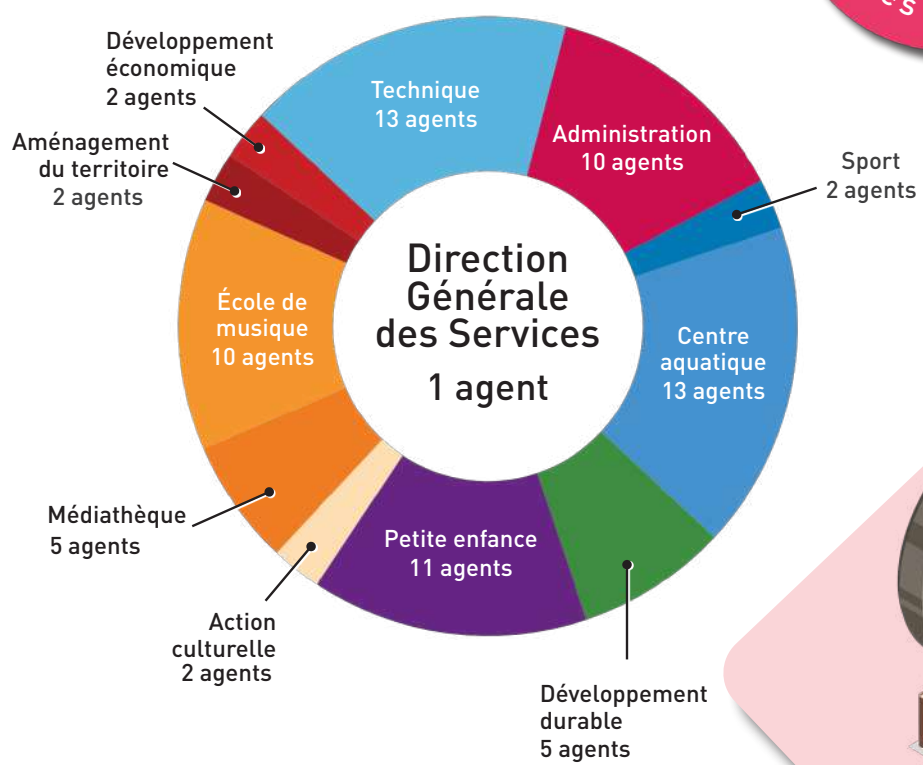
Appels  
d'offres

# LES AGENTS AU SERVICE DES USAGERS

Pour mettre en œuvre les compétences et les actions, les élus se sont appuyés sur 77 agents.



## RÉPARTITION PAR FILIÈRE



## BUDGET PRINCIPAL

Administration générale et services supports, SDIS, GEMAPI, urbanisme, petite enfance (hors DSP micro-crèche de Nesle), Pôle culturel à Ham, sport (hors centre aquatique), tourisme, technique, voirie et bâtiments, etc.

### 9 budgets annexes



**COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS**



**ASSAINISSEMENT**

- Non collectif
- Collectif



**CENTRE AQUATIQUE**



**LA NOUVELLE SCÈNE**  
Salle de spectacle et espace séminaire



**MICRO CRÈCHE**  
DSP micro-crèche de Nesle



- BUDGETS ÉCONOMIQUES**
- Bâtiment industriel à Ham
  - ZAE Eppeville
  - Zone d'Activité 2 à Nesle



### IMPÔTS LOCAUX 2024

TAXES	TAUX D'IMPOSITION	TAXES	TAUX D'IMPOSITION
Taxe foncière sur les propriétés bâties	5,05 %	Cotisation foncière des entreprises	3,37 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	6,57 %	Cotisation foncière des entreprises de zone	18,53 %
Fiscalité professionnelle éolienne	18,53 %	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	14,63 %
Taxe d'habitation	5,98 %		



## DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



**Etudes Plateforme multimodale de Nesle**

110 305 € en 2024  
873 061 € de 2021 à 2025



**Réhabilitation friche industrielle Eppeville**

324 554 €



**Réserves foncières**

122 680 €



**Etude d'évaluation signalétique**

11 556 €



**Contribution PETR**

270 136 €



## AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE



**Déploiement fibre optique**

114 913 €



**Base Hébergement**

Investissement : 12 031 €  
Fonctionnement : 77 041 €



**Soutien aux associations**

Sportives : 121 646,83 €  
Culturelles : 32 000 €



**GEMAPI**

Fonctionnement : 219 094 €



**Hardines** 38 933 € en 2023

Investissement : 5 388 €  
Fonctionnement : 16 742 €



## ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES



**Contribution SDIS**

582 161 €



**Fiscalité éolienne redistribuée**

529 394 €



**Fonds de concours octroyés en 2024** 209 472 €

Bâtiments : 36 388 €  
Voiries : 113 084 €  
Voie douce : 60 000 €



**Crédits espaces verts**

222 202 €



**Chantiers d'insertion ADI80** 207 917 €

3 chantiers d'insertion



**PLUI** Plan local d'Urbanisme intercommunal

130 092 €



## SERVICES PUBLICS



**Assainissement**

2 594 066 €  
Investissement : 1 365 003 €  
Fonctionnement : 1 229 063 €



**Ordures ménagères**

2 932 695 €  
Investissement : 470 535 €  
Fonctionnement : 2 462 160 €



**Centre aquatique**

1 405 281 €  
Investissement : 217 734 €  
Fonctionnement : 1 187 547 €  
Prise en charge pour couvrir les déficits 794 827,51 €



**Sport** 824 976 €

Investissement : 98 370 €  
Fonctionnement : 726 606 €



**Petite enfance** 626 551 €

Crèche & RPE  
Investissement : 8 175 €  
Fonctionnement : 618 376 €



**Médiathèque** 501 598 €

Investissement : 61 158 €  
Fonctionnement : 440 440 €



**Ecole de musique**

368 852 €  
Investissement : 21 487 €  
Fonctionnement : 347 365 €



**La Nouvelle Scène**

496 495 €  
Investissement : 31 433 €  
Fonctionnement : 465 062 €  
Prise en charge pour couvrir les déficits 324 038,77 €



**Centre social**

333 757 €  
Investissement : 24 761 €  
Fonctionnement : 308 996 €  
Dont 198 800 € de subventions



**Voirie** 142 812 €

pour l'entretien et l'amélioration des 48 km de voirie communautaire  
Investissement : 104 942 €  
Fonctionnement : 37 870 €



**MARPA** 148 855 € dont 45 019 €

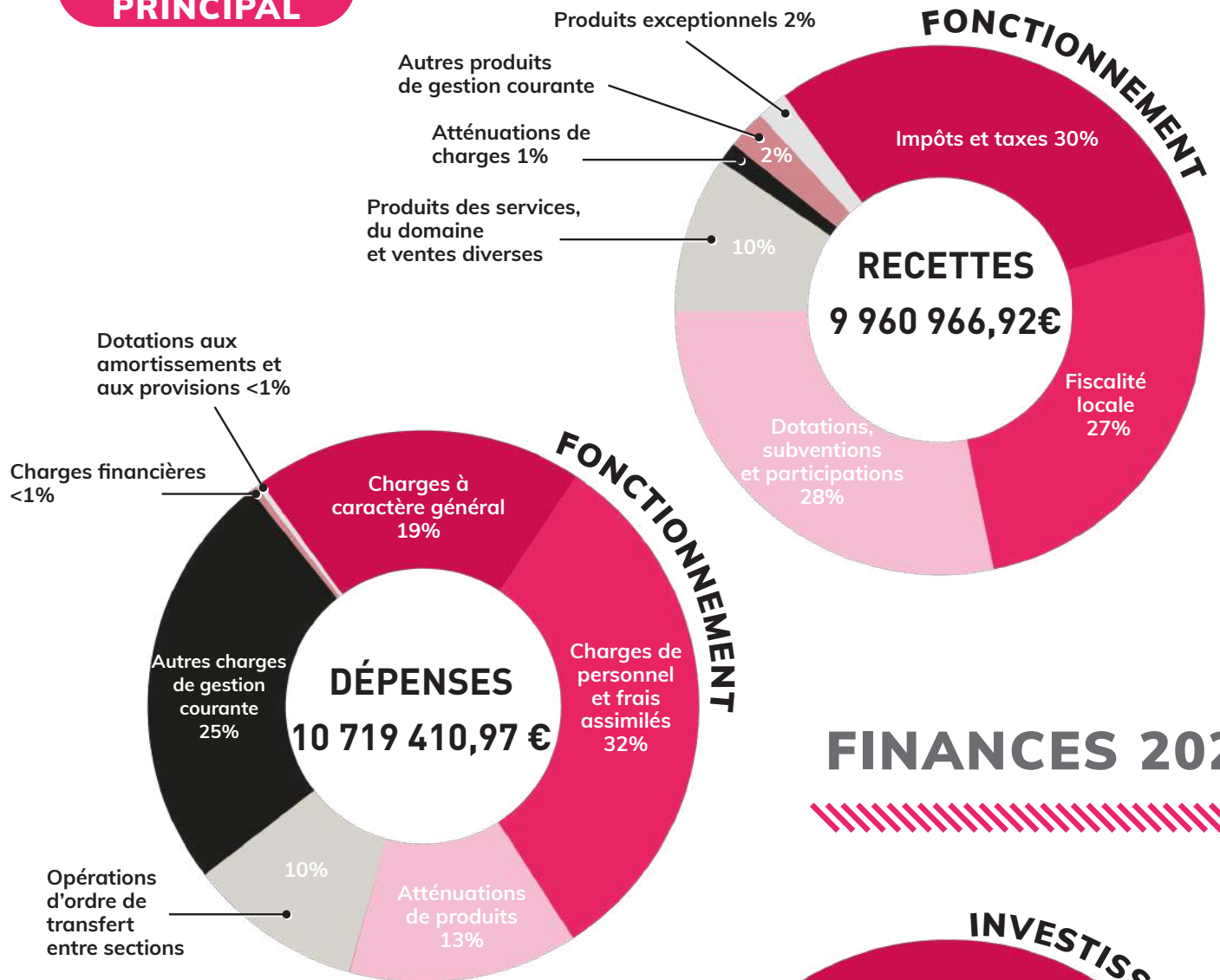
en remboursements d'emprunts  
Investissement : 777 €  
Fonctionnement : 103 059 €



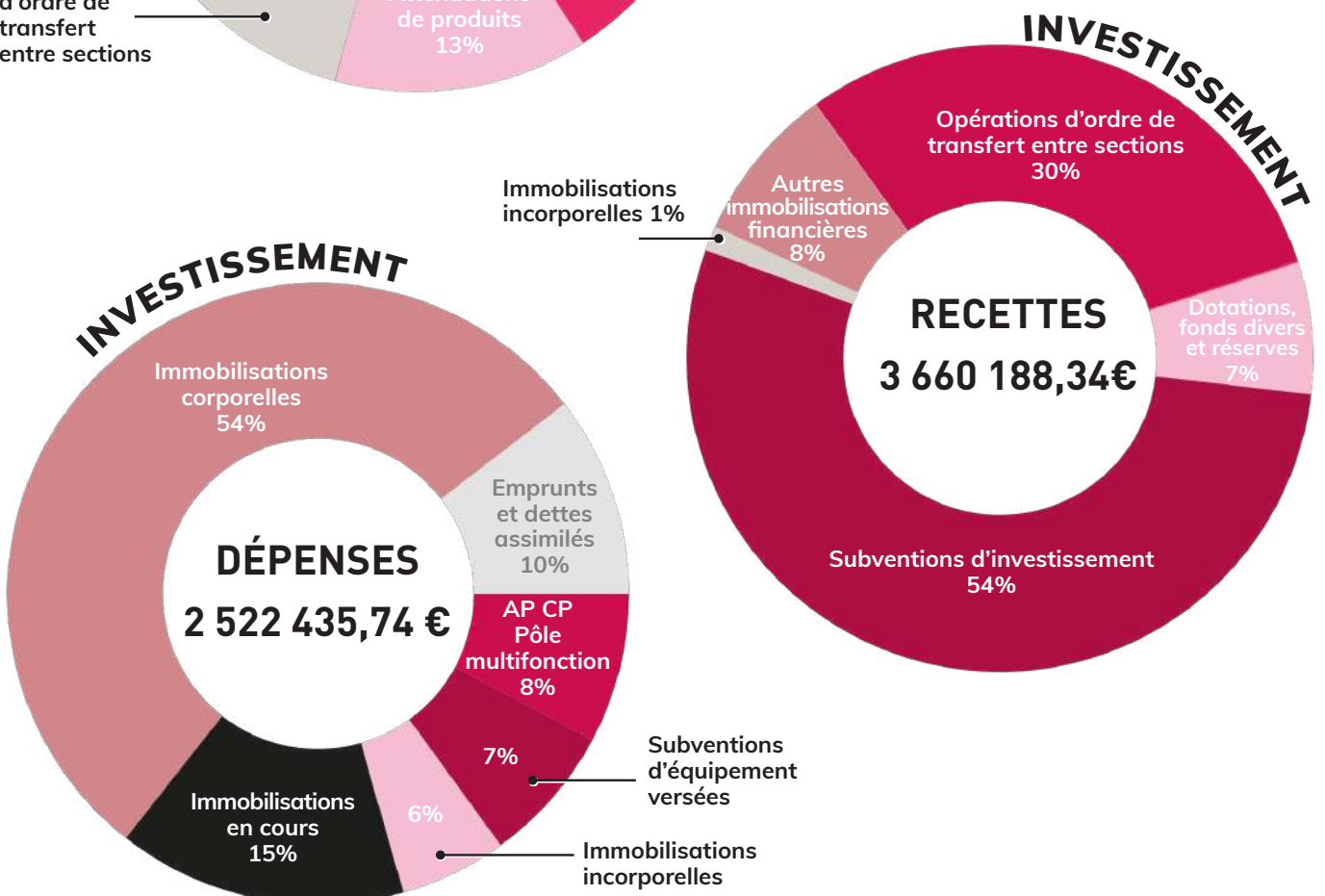
**OPAH** Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat

Subventions versées aux particuliers : 10 000 €  
Etude d'évaluation : 21 480 €

# BUDGET PRINCIPAL

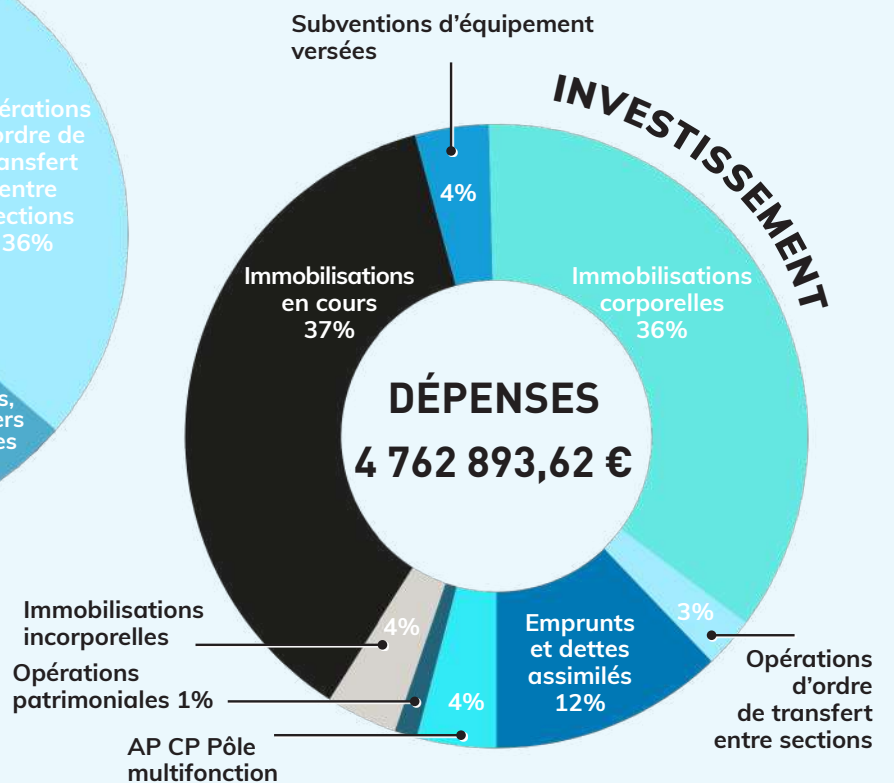
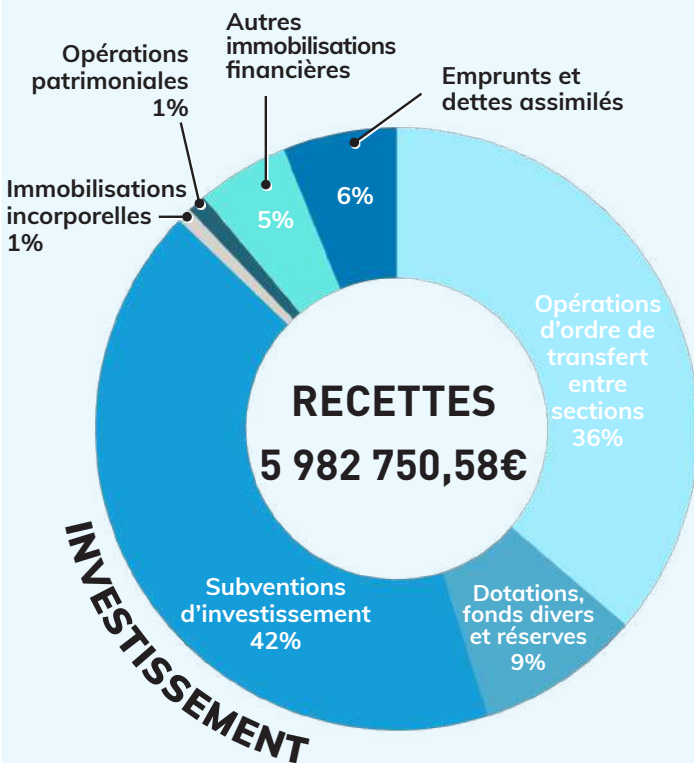
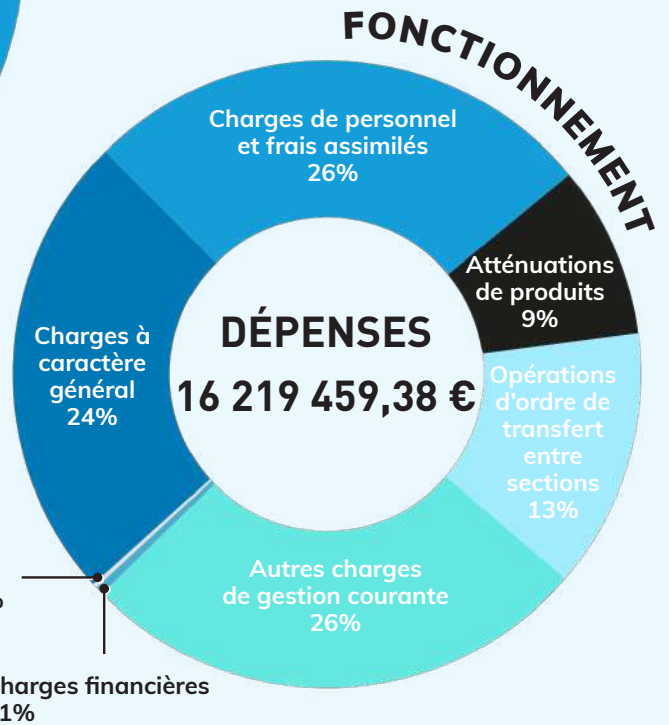
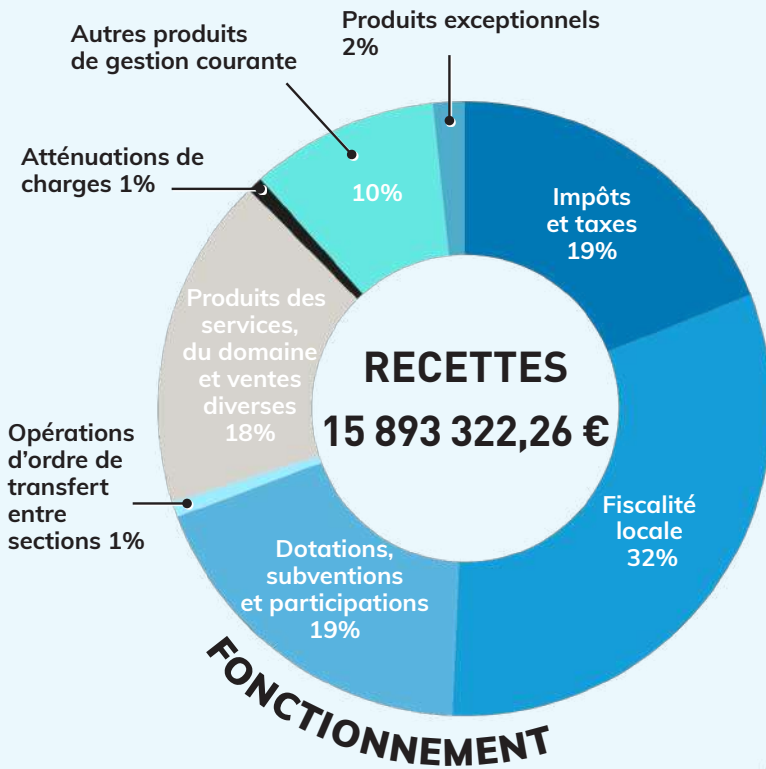


# FINANCES 2024



## BUDGET CONSOLIDÉ

Budget principal  
+ budgets annexes





Maintenance des chaudières des bâtiments de la CCES



Aménagement de la salle de visioconférence à Nesle



Exploitation du système d'assainissement



COPIL de restitution de l'étude d'évaluation de l'OPAH 2016-2022



SALLE DE VISIO CONFÉRENCE À NESLE

Lot 1 Gros oeuvre  
FEUTREZ FRERE 3 181,16 €

Lot 2 Menuiseries intérieures  
MACIP 18 027,57 €

Lot 3 Plâtreries faux plafonds  
MACIP 17 877,41 €

Lot 4 Revêtements sols durs  
ETC CARRELAGE 5 814 €

Lot 5 Peinture et revêtements de sols  
CATY PEINTURE 9 371,67 €

Lot 6 Électricité  
SIDEM 75 000 €

Lot 7 CVC  
MIROUX 44 150 €

Lot 8 Mobilier  
LBC 41 182,83 €

Aménagement d'une salle de réunion au pôle multifonction à Nesle



ENTRETIEN DES CHAUDIÈRES ET AUTRES INSTALLATIONS DE LA CCES

Lot 1 Entretien et maintenance du parc général  
TCAP ENERGIE 18 840 € / an

Lot 2 Entretien et maintenance du centre aquatique 4 094 € / an

Maintenance des installations de production de chauffage, d'eau chaude sanitaire et de prévention légionellose, de la climatisation réversible, des VMC, des appareils de gaz, des centrales de traitement d'air (CTA) et des adoucisseurs

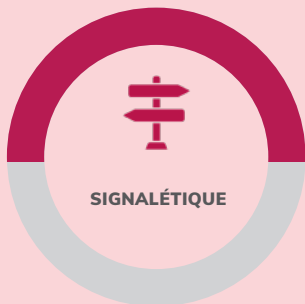


OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Lot 1 Étude d'évaluation de l'OPAH 2016-2022  
SAS VILLES VIVANTES 21 480 €

Lot 2 Étude pré-opérationnelle en vue de la mise en place d'un dispositif d'amélioration de l'habitat dans le cadre d'une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)  
CITEMETRIE 55 355 €

Assistance pour la réalisation de deux études



SIGNALÉTIQUE

Lot 1 Réalisation d'une étude d'évaluation de la signalétique  
AXONE 9 630 €



STEP  
NESLE

VEOLIA  
132 533 € / an



SPECTACLES À LA  
NOUVELLE SCÈNE  
À NESLE

GINGER  
Durée : 3 ans  
100 000 € / an

Lot 2 Élaboration d'un schéma directeur intercommunal de signalisation locale  
AXONE 24 960 €

Étude d'évaluation de la signalétique au sein de la communauté de communes de l'Est de la Somme et l'élaboration d'un schéma directeur intercommunal de signalisation locale

Exploitation du service d'assainissement collectif sur les communes de Nesle et Mesnil-Saint-Nicaise

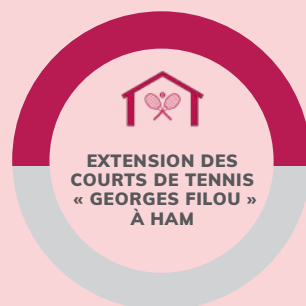
Programmation artistique et mise en œuvre logistique (technique, billetterie, communication) pour le bon déroulement des spectacles



CRÉATION D'UNE  
MICRO-CRÈCHE DE  
12 BERCEAUX

ML ARCHITECTURE  
74 800 €

Mission de maîtrise d'œuvre en vue de la création d'une micro-crèche de 12 berceaux d'environ 200m<sup>2</sup> sur la commune de Monchy Lagache (80200)



EXTENSION DES  
COURTS DE TENNIS  
« GEORGES FILOU »  
À HAM

ATELIER 19  
7 498,16 €

Mission de maîtrise d'œuvre en vue de l'extension des courts de tennis « Georges Filou », avec la création d'un court de tennis couvert supplémentaire et la création de deux pistes de Padel, afin de constituer un Pôle raquettes rue Victor Hugo à HAM  
Projet reporté

Renouvellement  
signalétique



MOE création d'une  
micro-crèche au nord  
du territoire



Programmation  
artistique à La  
Nouvelle Scène



**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

# PÔLE URBANISME DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**AIDES AUX ENTREPRISES  
ET AUX COMMERCES**

**URBANISME**



## LE PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, URBANISME

La Direction Urbanisme et Développement économique est composée de deux agents, elle pilote la planification du territoire et veille à accompagner le dynamisme économique de la collectivité.

Elle conçoit et met en œuvre la politique d'aménagement du territoire en procédant aux modifications des documents d'urbanisme et en élaborant un Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Elle soutient également l'attractivité économique du territoire en favorisant l'implantation d'entreprises et en coordonnant des projets de grande ampleur, structurants pour le territoire, tels que le Canal Seine Nord Europe, et la reconversion des friches Saint-Louis Sucre et Armatures du Nord à Eppeville.

Elle mène à bien ses missions en lien avec ses partenaires, en valorisant les atouts du territoire.

En parallèle, et en lien avec les autres services concernés, elle gère et développe l'offre locative des locaux économiques de la collectivité, afin de répondre aux besoins des porteurs de projets et des entreprises locales.

## RÉUNIONS ET ÉVÈNEMENTS EN LIEN AVEC NOS PARTENAIRES

### FRANCE TRAVAIL

La CCES accompagne les entreprises du territoire grâce à ses conventions avec ses partenaires. Ces partenariats facilitent l'organisation d'événements et ateliers réunissant divers acteurs institutionnels, entreprises, et organismes de formation. C'est le cas par exemple des Indus'Coffee/Tea organisés par France Travail Haute Somme en décembre 2024 avec l'aide de la CCES, rassemblant plusieurs partenaires institutionnels et de formation. Cet évènement visait à dialoguer avec des chefs d'entreprises industrielles et agroalimentaires de l'Est de la Somme. Les discussions ont porté sur les problématiques de formation et de recrutement. Cet atelier a permis d'explorer des solutions pour mieux faire coïncider les besoins des entreprises avec les compétences disponibles. France Travail est un acteur présent et actif sur le territoire, en mai 2024, elle y a notamment organisé un job dating.



Accueil des participants par le Président de la CCES, JOSÉ RIOUX

Paul-Maixent Deveugle, dirigeant de SOPTOL et président de l'École de Production Flamme, a partagé son expérience

### LA CCI AMIENS-PICARDIE

La Chambre de Commerce et d'industrie a accompagné deux porteurs de projets et plus d'une dizaine d'entreprises du territoire. En

termes d'aides, six entreprises ont bénéficié d'une subvention. Également présente au job dating de France Travail et elle a contribué à la signature de deux conventions de mini-stage. En lien avec la Direction, elle accompagne les dirigeants sur la gestion de leur entreprise, la relation client, la performance commerciale, le numérique...

### INITIATIVE SOMME

Grâce à notre partenariat avec Initiative Somme, huit créateurs d'entreprises ont pu être accompagnés. En parallèle, trois projets et une association ont pu bénéficier de conseils et d'un accompagnement financier.

### ECOLE DE PRODUCTION FLAMME

L'année 2024 a aussi été l'occasion d'inaugurer l'école de production Flamme, ouverte depuis septembre 2023. Les invités ont été accueillis par par les jeunes élèves qui ont présenté leur atelier et leurs créations et partagé leur ressenti sur cette méthode d'apprentissage innovante. Seule école de chaudronnerie dans la Somme, cette dernière est labélisée « École de Production » et propose la formation CAP RICS (Réalizations Industrielles en Chaudronnerie ou Soudage). Parmi ses soutiens, elle compte également la Sucrerie Saint-Louis, avec qui elle a signé un contrat de partenariat.



Inauguration de l'école de production Flamme le 28 novembre

## VALORISATION ET VISITES D'ENTREPRISES

### LES RENDEZ-VOUS À L'ÉCOUTE DES DIRIGEANTS DE L'EST DE LA SOMME

Pendant l'année 2024 ont également eu lieu des visites d'entreprises avec Julie Riquier, Vice-Présidente et Jean-Marc Simon, chargé de développement économique. Ces visites ont permis de recenser les besoins des entreprises, mais aussi de les informer sur les dispositifs d'accompagnement, les programmes de financement, la réglementation, les organismes de formation ou tout autre problématique.



### LA CHARTE D'ENGAGEMENT DU SRDEII

L'accompagnement des entreprises s'est également traduit par la mise en place d'aides. En 2024, la CCES

signait une convention avec la Région Hauts-de-France pour l'attribution de ces aides. Ces aides du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation dites « SRDEII » s'adressent aux entreprises artisanales et commerciales de moins de dix salariés équivalent temps plein, justifiant d'au moins un an d'activité et d'un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 1 million d'euros. Implantées sur le territoire de la CCES, ces entreprises peuvent bénéficier de ce dispositif afin de soutenir leurs investissements, moderniser leur outil de production, préserver une activité économique durable, favoriser la création d'emplois et contribuer à l'attractivité du territoire.

Dans un objectif de valoriser ses entreprises, la CCES a diffusé de manière périodique et sur ses réseaux sociaux, des portraits des dirigeants implantés sur le territoire afin de faire connaître leurs savoir-faire et leur permettre d'accroître leur visibilité. Par ailleurs, et toujours dans cette logique, la CCES a mis en place des groupes de réflexions réunissant des TPE afin d'échanger sur des problématiques communes, favoriser l'échange de bonnes pratiques et créer du lien entre dirigeants.

### FERTIGHY

FertigHy porte un projet d'unité de production d'engrais bas-carbone, au sein de la future Plateforme agri-logistique de Languevoisin-Quiquery et à proximité immédiate du canal du Nord et du futur canal Seine-Nord Europe, dans la Somme. Le projet, qui va contribuer à la souveraineté alimentaire française et européenne, sera créateur de plus de 200 emplois sur le territoire. Ce projet a fait l'objet d'une concertation préalable qui s'est déroulée du 2 décembre 2024 au 31 janvier 2025. Abordant

plusieurs thématiques, elles ont permis de répondre à des interrogations émanant de la population et des élus locaux.



### CANAL SEINE NORD EUROPE

L'année 2024 a été témoin des premiers travaux dédiés au CSNE sur le territoire avec le déploiement de GRT-Gaz. Par ailleurs, l'enquête publique des secteurs 2, 3, 4, 5 et 6 s'est tenue du 4 mars au 2 avril 2024. Elle s'est conclue par un avis favorable de la commission d'enquête, assorti de cinq réserves et huit recommandations, puis par l'arrêté d'autorisation environnementale délivré par l'État le 9 août 2024.

La CCES, qui suit l'avancée du chantier et participe aux côtés de la Région et de la société du CSNE au bon déroulement des opérations, est consciente des opportunités que présente ce projet (notamment grâce au futur port Nesle et à la plateforme de Languevoisin), l'intercommunalité se mobilise avec ses partenaires pour favoriser les retombées économiques et sociales du Canal sur le territoire.

## MODIFICATION DES DOCUMENTS D'URBANISME

La CCES travaille activement à l'élaboration de son PLUi avec le cabinet Urbycom. Ce document, véritable atout pour la collectivité, va permettre d'organiser l'aménagement de l'espace à l'échelle de l'ensemble des communes membres en lien avec les objectifs économiques et écologiques du territoire. En 2024, suite à la seconde réunion publique, la procédure a pu aboutir à un premier arrêt de projet. Ce document d'urbanisme, toujours en cours d'élaboration, va permettre la réalisation de plusieurs

projets d'importance tels que le lotissement de Nesle et la crèche de Monchy-Lagache. En parallèle, la reconversion de la friche Saint-Louis Sucre nécessitait des documents d'urbanisme en cohérence avec les objectifs fixés. Ainsi, une déclaration de projet a été approuvée afin de mettre en compatibilité le PLU de Hombleux et le PLUi de l'ex-pays Hainois avec le projet d'Energipôle. Ce PLUi vise également à permettre l'émergence de projets sur des zones aujourd'hui constructibles.

## RECONVERSION DES FRICHES

En 2024, de grandes avancées ont marqué la reconversion des friches Saint-Louis et Armatures du Nord à Eppeville. D'une part, les travaux de désamiantage et de déconstruction des bâtiments implantés sur la friche ANO ont pu aboutir. L'année 2025 permettra à la CCES de céder ses parcelles à l'entreprise SOPTOL, candidate retenue pour l'acquérir et y développer son entreprise, et ainsi permettre la création de nouveaux emplois.

D'autre part, les opérations pour permettre la reconversion de la friche de l'ancienne sucrerie Saint-Louis, se sont poursuivies durant l'année avec le concours de la commune, d'Energipôle, des services de l'Etat et de la CCES. Le site, qui bénéficie d'un potentiel majeur pour redynamiser le territoire, s'inscrit dans un projet vertueux et créateur d'emplois, il fera l'objet d'une signature pour la vente des terrains à Energipôle en 2025.



Avant



Après

Travaux de désamiantage et de démolition des anciens bâtiments des Armatures Du Nord.



Friche de l'ancienne sucrerie Saint-Louis

# PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

HABITAT

AMÉNAGEMENT

COMMUNICATION

# ÉTUDE D'ÉVALUATION SIGNALÉTIQUE

## Vers une identité territoriale renforcée et partagée

Dans le cadre du programme Petites villes de demain, la communauté de communes de l'Est de la Somme a lancé en décembre 2024 une étude globale d'évaluation de la signalétique à l'échelle de son territoire, avec un focus particulier sur les communes de Ham et Nesle. Cette démarche, soutenue financièrement par le Conseil départemental de la Somme et confiée au cabinet Axone, vise à renforcer la lisibilité du territoire, améliorer l'accueil des habitants et visiteurs, et appuyer les dynamiques de valorisation patrimoniale et de développement touristique.

### UNE ÉTUDE À DEUX ÉCHELLES ET TROIS DIMENSIONS

L'étude, structurée en deux phases (diagnostic et schéma directeur), s'est appuyée sur une approche croisée :

- **À l'échelle intercommunale**, pour poser les bases d'une identité commune et cohérente entre les 41 communes de la CCES,
- **À l'échelle des villes de Ham et Nesle**, dans une optique de revitalisation urbaine et de modernisation des centres-bourgs.

Trois dimensions ont structuré la réflexion du cabinet :

- **Fonctionnelle** : guider, orienter et améliorer le repérage spatial,
- **Identitaire** : faire territoire, renforcer le sentiment d'appartenance,
- **Valorisation** : mettre en lumière le patrimoine, les services, les circuits et les ressources du territoire.

### UNE SIGNALÉTIQUE COMMUNAUTAIRE OBSOLÈTE, INVISIBLE ET NON-COHÉRENTE

L'état des lieux mené par Axone a mis en lumière plusieurs fragilités :

- Une signalétique vieillissante et disparate, souvent obsolète ou dégradée,
- Une visibilité insuffisante des équipements publics et des services communautaires,
- Un déficit d'image et de narration territoriale,

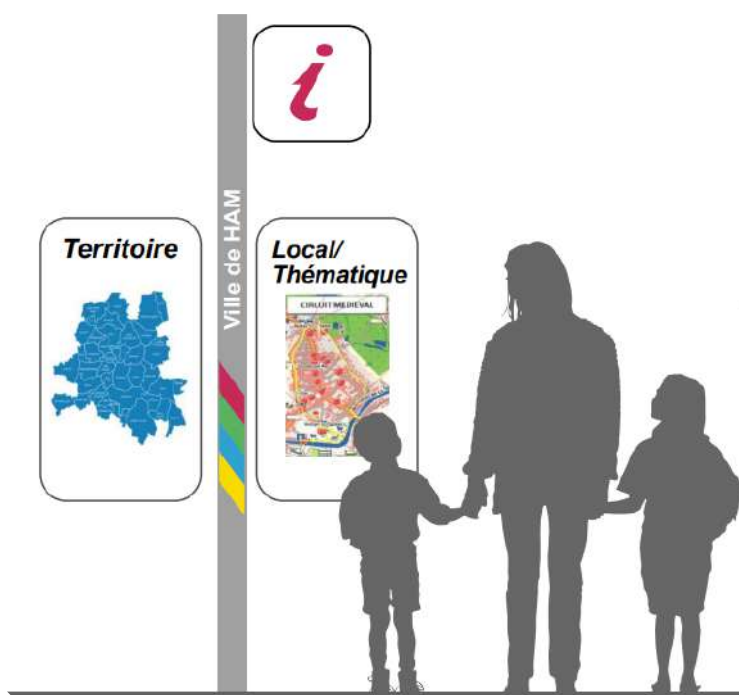
accentué par la concurrence d'autres pôles attractifs du département (Péronne, Amiénois, Saint-Quentinois, etc.),

- Une valorisation limitée du patrimoine et des circuits doux (vélo, randonnée, fluvial), alors même que le territoire est traversé par des axes structurants (canaux, V30, chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, Route européenne d'Artagnan, etc.).

### UNE DÉMARCHE AU SERVICE D'UN TERRITOIRE « À REDÉCOUVRIR »

En initiant cette étude, la CCES a souhaité affirmer sa volonté de faire de la signalétique un outil de valorisation de son territoire, à la fois authentique, accueillant et cohérent. Alors que de nouveaux habitants sont attendus dans le cadre des dynamiques économiques à venir (Canal Seine-Nord Europe, reprise de la friche Saint-Louis, etc.), cette stratégie permettra de mieux orienter, de mieux informer et de mieux faire rayonner les atouts du territoire.

Le schéma directeur viendra nourrir les projets d'aménagement des centralités, et servira de base à la rédaction de cahiers des charges opérationnels pour les futures implantations.



# ÉTUDE D'ÉVALUATION DE L'OPAH 2016-2022

## Un retour d'expérience utile pour de futures actions en faveur de l'habitat

Entre 2017 et 2022, la communauté de communes de l'Est de la Somme a conduit une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) à l'échelle des 41 communes. À l'automne 2024, une étude d'évaluation a été lancée pour mesurer les résultats obtenus, tirer des enseignements opérationnels, et orienter les futures politiques de rénovation du parc de logements. Subventionnée par l'ANAH et prévue dans le cadre du programme Petites Villes de demain de Nesle et Ham, cette mission a été réalisée par le cabinet Villes Vivantes.

### UNE OPÉRATION AMBITIEUSE, DANS UN CONTEXTE DIFFICILE

Initialement portée par l'ancienne communauté de communes du Pays Hamois, l'OPAH a été étendue à l'ensemble du nouveau périmètre intercommunal après la fusion avec le Pays Neslois. Prévues pour une durée de six ans, l'opération visait notamment à lutter contre la vacance, l'habitat indigne, la précarité énergétique, l'inadaptation des logements au vieillissement de la population et à la détérioration des façades du centre-ville de Ham. La crise sanitaire liée à la Covid-19 a néanmoins fortement perturbé le déroulé du dispositif.

Résultats de l'OPAH		Logements (objectifs sur 6 ans)	Logements agréés	% d'atteinte objectifs
PO	Habitat indigne	18	2	11%
	Énergie	60	68	113%
	Autonomie	18	24	133%
	Sous-total	96	94	98%
PB	Habitat indigne	18	0	0%
	Moyenne dégradation	6	0	0%
	Énergie	12	1	8%
	Autonomie	6	0	0%
	Transfo d'usage	6	0	0%
	Sous-total	48	1	2%
<b>TOTAL</b>		<b>144</b>	<b>95</b>	<b>66%</b>
	Façades (Ham)	30	6	20%
<b>TOTAL</b>		<b>174</b>	<b>101</b>	<b>58%</b>

### UN SOUTIEN COMMUNAUTAIRE STRUCTURANT, MAIS DES RÉSULTATS EN DEMI-TEINTE

La CCES a joué un rôle moteur dans l'accompagnement des propriétaires, via des aides financières et de l'ingénierie apportées aux porteurs de projets. L'opérateur Inhari a ainsi été missionné pour assurer l'animation de terrain, l'accompagnement technique et le suivi des dossiers.

Sur les 174 logements visés, 101 ont effectivement été rénovés dans le cadre de l'OPAH. Les gains énergétiques sont notables : sur les logements suivis, la performance moyenne a progressé de 43 %, avec des étiquettes DPE passant souvent de G ou F vers D ou C. L'impact économique local est également mesurable avec 2 millions d'euros de travaux générés, dont près de 375 000 euros par an d'activité économique, principalement confiée à des entreprises du territoire.

En revanche, certains objectifs ont été surdimensionnés ou inadaptés, notamment pour les bailleurs, très peu mobilisés. De plus, la complexité des démarches et les délais de versement des subventions ont parfois freiné les porteurs de projets les plus modestes, malgré un accompagnement jugé globalement satisfaisant par les bénéficiaires enquêtés.

Grâce à cette étude, la CCES dispose désormais d'un socle d'évaluation solide pour définir ses futurs dispositifs d'amélioration de l'habitat, au plus près des réalités de ses habitants.

### PISTE CYCLABLE

### Aménagement d'une voie verte entre Muille-Villette et Golancourt : une première phase qui se concrétise

Dans le cadre de sa politique de soutien aux projets municipaux de développement, la communauté de communes de l'Est de la Somme (CCES) a engagé en 2024 un accompagnement technique et financier au projet de voie douce allant de la frontière avec Golancourt (Oise) au Pôle culturel situé à Ham.



## CONTEXTE ET ENJEUX

L'aménagement d'une voie verte piétonne et cyclable entre Golancourt et Ham, en passant par Muille-Villette, sur environ 4 km, répond à un besoin exprimé de longue date par les municipalités concernées. Il s'agit d'un axe stratégique qui relie plusieurs pôles de vie et d'activités, aujourd'hui desservi par des routes départementales à fort trafic : plus de 3 700 véhicules par jour, dont 5,8 % de poids lourds (données 2023 – Conseil départemental de la Somme).

Malgré l'absence de compétence directe en tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM), la CCES a souhaité répondre favorablement à la demande de la commune de Muille-Villette qui souhaite réaliser la première phase du programme d'aménagement en créant une voie douce reliant la commune voisine de Golancourt sur 1,2km.

## INTERVENTION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

En novembre 2024, le conseil communautaire a validé :

- l'octroi d'un accompagnement en ingénierie,
- l'attribution d'un fonds de concours d'un montant maximum de 60 000 € à la commune de Muille-Villette.

En parallèle, la CCES a favorisé la coordination intercommunale en associant les communes voisines de Ham et d'Eppeville, contribuant à l'émergence d'un programme global baptisé « Trait d'union ». Celui-ci vise à articuler les dynamiques locales autour d'un aménagement cohérent à l'échelle de l'aire urbaine hamoise.

## DIVERSIFICATION DE LA COMMUNICATION

### Réforme de la communication : une stratégie repensée pour renforcer la proximité, la transparence et la valorisation du territoire

En 2024, la communauté de communes de l'Est de la Somme a engagé une réforme structurelle de sa communication interne et externe. Cette réorganisation vise à mieux répondre aux attentes des élus, des habitants et des partenaires locaux, tout en supprimant le recours aux prestataires pour la conception. Cette réforme s'articule autour de quatre axes majeurs.

### DOUBLEMENT DE LA PARUTION DU MAG DE L'EST



### INTERNALISATION DE LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION

Pour renforcer la réactivité, garantir l'identité graphique de la collectivité et maîtriser les coûts, la CCES a choisi d'internaliser la création de ses principaux livrables : Mag de l'Est, rapport d'activité, tracts d'information, calendriers de collecte des déchets, affiches et visuels pour les réseaux sociaux.... Cette évolution permet une plus grande souplesse dans la mise en œuvre des campagnes de communication et une valorisation plus homogène des services communautaires, avec un coût maîtrisé.

### CRÉATION D'UNE LETTRE D'INFORMATION POUR LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Face à une demande croissante de transparence et d'efficacité dans la communication interne, une lettre d'information numérique à destination des conseillers communautaires a été mise en place. Ce support envoyé par mail au début du mois offre un point d'étape sur les projets en cours, les décisions prises, les prochaines échéances, et les initiatives communautaires à suivre. Il facilite également la circulation de l'information entre les services communautaires et les élus.

### MODERNISATION DES SUPPORTS



QR Codes des vidéos promotionnelles du territoire

# PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ASSAINISSEMENT



GEMAPI



DÉCHETS

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La gestion patrimoniale des ouvrages communautaires ainsi que leur conformité réglementaire demeurent les grandes priorités de la communauté de communes de l'Est de la Somme.

### LE CHANTIER DE DÉCONNEXION DES EAUX PLUVIALES À NESLE

Pour donner suite aux conclusions de l'Etude Diagnostic des systèmes d'assainissement de la CCES, un focus particulier a été réalisé sur le secteur neslois, fortement pénalisé par la pluviométrie et les eaux claires parasites essentiellement météoriques.

Annuellement, chaque système d'assainissement est évalué par les services de l'Etat pour ses performances environnementales. Celui de Nesle étant particulièrement impacté par la pluviométrie en raison de la présence majoritaire de réseaux dits « unitaires », les non conformités sur les aspects « collecte » et « traitement » des eaux usées étaient donc récurrentes sur ce secteur géographique.

Après une première phase de travaux, réalisée de 2016 à 2018 sous maîtrise d'ouvrage communale, la CCES a donc étudié et mis en œuvre un second chantier de déconnexion d'environ 40 000 m<sup>2</sup> de surface active réparti en 6 phases. Ce chantier qui a débuté en mars 2024 est désormais entièrement terminé et réceptionné par la collectivité. Nous sommes très heureux de pouvoir constater que ces investissements lourds mais nécessaires, portent leurs fruits. Les déversements au milieu naturel sont à la fois moins nombreux et moins conséquents.

Ces différents aménagements permettront désormais de respecter pleinement les exigences de l'arrêté d'exploitation du système d'assainissement de Nesle.

### LES CONTRÔLES DE BON RACCORDEMENT AU RÉSEAU DE COLLECTE

Parce que la déconnexion des eaux pluviales est l'affaire de tous, la CCES a recruté en milieu d'année 2024 un nouveau technicien venu renforcer l'équipe « assainissement ». Ses missions sont en priorité d'identifier les constructions nesloises mal raccordées au réseau de collecte. Cette première phase de contrôle permet le recensement des travaux nécessaires en domaine privé.

Une fois ce recensement réalisé de manière exhaustive, un marché travaux sous maîtrise d'ouvrage communautaire sera mis en ligne. Celui-ci permettra aux administrés volontaires de notre territoire de se mettre en conformité à moindre coût. Les habitants pourront ainsi profiter :

- D'une commande groupée, donc de tarifs attractifs ;
- De l'expertise communautaire en matière de conduite de travaux ;
- De financements publics via l'Agence de l'Eau Artois Picardie qui ne financera ces travaux de mise en conformité qu'à cette condition sinequanone.

Pour ce seul second semestre 2024, 319 constructions ont été contrôlées, ainsi que 177 contrôles réalisés sur l'ensemble du territoire dans le cadre des cessions immobilières, conformément aux prescriptions de notre règlement de service.



Comme évoqué précédemment, ces travaux de déconnexion des eaux pluviales étaient présentés comme indispensables, à la fois pour assurer le respect des exigences réglementaires en matière d'assainissement collectif, mais également pour favoriser la recharge des nappes phréatiques. Les six phases prévues ont été réalisées conformément au cahier des charges, sans dépassement budgétaire et dans les délais annoncés.

Un contrôle de nos réseaux par caméra



## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les diagnostics en matière d'ANC sont également une obligation réglementaire. Lors du dernier exercice 2024, ont été réalisés :



330 contrôles périodiques de bon fonctionnement



61 contrôles de vente



26 instructions de permis d'assainir (contrôle de conception)



18 contrôles de bonne réalisation

## GESTION DES DÉCHETS

### CONTENEURISATION DE L'ANCIEN PAYS NESLOIS

Depuis la création de la CCES et la fusion des deux territoires originels, le Pays Hamois et le Pays Neslois, deux modes distincts de collecte des déchets étaient en vigueur. L'un basé sur le ramassage de conteneurs, l'autre sur l'enlèvement de sacs d'ordures ménagères résiduelles. Cette disparité impliquait une inégalité de traitement pour les administrés du territoire.

Afin d'uniformiser le service et de garantir une équité entre tous les habitants, il a été décidé de généraliser le système de collecte en bacs roulants à l'ensemble des foyers du territoire communautaire.

Parallèlement, sur l'ancien territoire du Pays Hamois, des enquêtes ont été menées auprès des administrés afin de vérifier l'adéquation des dotations avec les besoins réels. Toujours en cours en 2025, cette démarche a également permis de constituer une base de données des administrés, dont la collectivité ne disposait pas jusqu'alors.

Cette prestation, confiée à un prestataire dans le cadre d'un marché public, n'a toutefois pas pleinement répondu à nos attentes. Conscients des dysfonctionnements encore présents, nous travaillons actuellement en interne à leur résolution, avec pour objectif de limiter les surcoûts et d'apporter des solutions dans les meilleurs délais.

### CONTRAT DE COLLECTE DE NOS DÉCHETS

La fin d'année 2024 devait initialement marquer l'achèvement du partenariat actuel avec la société GURDEBEKE, en charge du ramassage des déchets ménagers. Une consultation a donc été lancée au cours du second semestre 2024 afin de déterminer le prestataire qui assurerait ce service à partir du 1er janvier 2025.

Cependant, cette procédure n'a pas abouti de manière satisfaisante : Les offres reçues se sont révélées financièrement trop élevées et face à ce constat, la CCES a décidé de revoir les critères techniques du marché afin de relancer la consultation.

Une communication spécifique sera adressée aux administrés afin de les informer des nouvelles modalités de collecte.



## BILAN DE L'AMBASSADEUR DE TRI

En 2024, une fois encore, les quantités de déchets évoluent favorablement. Qu'il s'agisse des ordures ménagères ou des différentes filières en déchetteries, les efforts de tri se traduisent par une meilleure valorisation des déchets. Le recrutement d'un agent au poste d'ambassadeur du tri, par ailleurs une fonction exigeante, a porté ses fruits et a contribué à ces résultats encourageants qui doivent perdurer dans les années à venir.

Cependant, malgré ces avancées, l'équilibre économique du budget annexe « Déchets » reste fragilisé par une nouvelle augmentation significative de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes), liée à l'enfouissement. Cette nouvelle hausse continue de pénaliser financièrement le service, même si les actions engagées par nos équipes permettent, pour l'instant, de ne pas alourdir la pression fiscale sur les contribuables.

La conjoncture actuelle, conjuguée à un cadre réglementaire de plus en plus contraignant, ne permet malheureusement pas d'envisager des économies à la hauteur des efforts fournis en matière de tri. Avec environ 4 500 tonnes de déchets enfouis l'an dernier il nous faut, aujourd'hui plus que jamais, concentrer nos efforts sur les gisements valorisables comme les biodéchets notamment, et explorer de nouvelles pistes d'optimisation, à construire en partenariat avec le SMITOM du Santerre, le département et la région des Hauts de France.

Ambassadeur  
en contrôle de tri sélectif

## DÉPLOIEMENT DU COMPOSTAGE PARTAGÉ

Prévu sur deux exercices consécutifs 2024 et 2025, le déploiement du compostage partagé a été initié par la CCES et le SMITOM du Santerre à qui cette prestation était confiée. L'ensemble des sites initialement prévus en 2024 a été installé sur les communes de Ham (4), Nesle (2), Hombleux (1) et Eppeville (1). Nous sommes donc allés à la rencontre des communes afin de leurs présenter :

- le fonctionnement de ces nouvelles installations sur le domaine public ;
- les rôles de chacun pour l'entretien de ces dispositifs et définir les emplacements stratégiques.

Les premiers retours suite à l'installation de ces composteurs sont majoritairement positifs. Nous sommes agréablement surpris de constater que dans la majeure partie des cas les administrés jouent le jeu et que leurs apports en biodéchets sont de bonne qualité.

Cette opération est donc un succès qui sera prolongée en 2025 avec de nouvelles installations prévues.



Composteurs partagés installés avenue Jean Moulin, à proximité des bornes à verre sur la commune de Ham



Composteurs partagés installés boulevard des remparts sur la commune de Nesle

Ce programme d'actions est soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau, le Département de la Somme et la Région Hauts-de-France

## GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Les cours d'eau du pays Hamois sont des cours d'eau non domaniaux situés à l'Est du bassin versant de la Somme. Ce réseau hydrographique de 40 km traverse le territoire de 11 communes (Douilly, Sancourt, Offoy, Ham, Eppeville, Esmerly-Hallon, Hombleux, Voyennes, Muille-Villette, Python, Brouchy). Suite à la prise de compétence GEMAPI en 2018, la Communauté de Communes Est de la Somme (CCES) a souhaité mettre en oeuvre ce plan de gestion. Une actualisation des préconisations techniques a été nécessaire et le programme d'entretien et de restauration a été mis en place en 2022.

### BILAN DES OPÉRATIONS RÉALISÉES EN 2024

#### • Offoy (Parcelle : ZD 83)

Afin de consolider les berges qui se sont érodées fortement à l'aval d'une passerelle sur un chemin de randonnée de la commune d'Offoy, un renforcement de berge en technique végétale a été réalisé sur 20 ml. L'action a permis de stabiliser la rive et de recréer un chenal d'écoulement sur toute la largeur du lit mineur. *L'opérations représente un coût total de 3 288 € TTC.*



Vue avant et après travaux

#### • Douilly (Parcelles : OC 354 et OC 321)

L'enchaînement des 3 buses de Douilly a pour conséquence la rupture de la continuité hydro-écologique mais aussi l'apparition d'importantes marques d'érosion, en aval sur les deux berges, sur environ 5m. *L'opérations représente un coût total de 1 548 € TTC.*



Vue avant et après travaux

#### • Douilly (Voie communale n°7)

Une buse béton n'ayant pas d'utilité est présente à la confluence d'un fossé pluvial avec la rivière. Cette dernière a fait l'objet d'un retrait et d'un enrochement afin de prévenir tout risque d'affouillement ou de sapement. *L'opérations représente un coût total de 2 064 € TTC.*



Rejet pluvial de la VC n°7, vue avant et après travaux

#### • Ham (Parcelles : AT 74/75/76)

La chute du seuil d'Estouilly provoque de nombreux remous en aval de l'ouvrage et induit une pression intense sur les berges. En résulte, des anses d'érosions à l'aval de la chute. Il est préconisé la mise en place d'un tressage de saule en berge droite afin de consolider cette partie. *L'opérations représente un coût total de 7 476 € TTC.*

Vues avant travaux



Vues après travaux : Protection de berge sur la berge droite, épis déflecteurs en aval de l'ouvrage

- **Ham (Parcelles : AC 25 AS 15 AS 2)**

La berge gauche du parc Delicourt et de l'étang a subi une forte érosion en amont et en aval du pont. Afin d'améliorer le maintien de la berge, un tressage de saule avec des plantations d'hélophytes a été réalisé sur ce secteur.

De la même façon, la berge droite est longée par un chemin enherbé emprunté par des promeneurs. De larges banquettes sont visibles. A l'aide d'une protection végétale, ces banquettes ont été stabilisées afin de mettre en valeur ce site. Elle permettra par la même occasion de rattraper les anses d'érosions constatées. **L'opérations représente un coût total de 15 306 € TTC.**



Vue avant et après travaux

- **Ham (Parcelle : AW 30/31)**

La berge droite d'un chemin enherbé piétonnier est protégée à l'aide de tôles en dégradé avec ajout de débris végétaux (afin de combler l'érosion). S'agissant d'un lieu fréquenté, un renforcement de berge adapté en génie végétal s'est avéré nécessaire afin de remplacer les protections existantes et de valoriser le cours d'eau. La chemin piétonnier n'étant plus nettoyé sur le secteur où l'affaissement de berge a été observé, un important travail de débroussaillage a été nécessaire pour dégager la zone. Le tressage de saule a ensuite pu être aménagé. **L'opérations représente un coût total de 4 368 € TTC.**



Vue de la zone après débroussaillage et implantation des piquets

- **Ham (Parcelle : AE 206)**

Le rejet situé en amont du boulevard de la liberté érode la berge. Un entonnement en enrochement a été réalisé afin de protéger la berge contre l'érosion.

- **Sancourt (Chemin rural du Marais)**

Le collecteur d'eau pluviale de la route ravine la berge sur une hauteur de 2 m. Afin de prévenir tout risque d'affouillement, un entonnement en enrochement a été réalisé du collecteur jusqu'au point de confluence avec la Germaine.

**Les deux opérations de Ham et Sancourt représentent un coût de 1 128 €**



Erosion sous le rejet d'eau pluvial



Vue du rejet après intervention

## GESTION DE LA RENOUÉE DU JAPON

Cette mesure vise à lutter contre l'expansion de cette espèce exotique envahissante (EEE) en réalisant des fauches successives (3 à 4 par an) en amont des opérations de bâchages réalisées en 2024. Au total 4400 m<sup>2</sup> ont été traités sur les communes de Muille-Villette, Ham, Eppeville et Sancourt.

**Ces opérations représentent un coût de 12 600 €**



Vue du massif de Renouée du Japon à Ham sur la Somme avant fauchage et après bâchage



LA NOUVELLE SCÈNE

# PÔLE CULTURE



LA MEDIATHEQUE



L'ÉCOLE DE MUSIQUE

# MÉDIATHÈQUE UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LES 10 ANS DU PÔLE CULTUREL

La médiathèque intercommunale est un lieu gratuit, accessible et ouvert à tous. Elle fait partie du réseau Centaurée et propose 26 000 documents (CD, DVD, livres, revues). Avec un accueil convivial et chaleureux, la médiathèque propose également une programmation riche et variée pour tous. Elle se déplace sur le territoire dans les crèches, les maisons de retraite, et reçoit les établissements scolaires et les groupes sur ses temps de fermeture au public.



## DES CHIFFRES EN CONSTANTE AUGMENTATION



**28 000€** pour la programmation culturelle et l'inauguration d'une œuvre d'art (budget exceptionnel)



**5 689 personnes** accueillies (52 animations et spectacles programmés, 58 rendez-vous mensuels sur l'année)



**61 479 prêts** en 2024  
50 408 prêts en 2023



**1 317 lecteurs actifs** (ayant emprunté au moins 1 fois dans l'année)  
+ 10% par rapport à 2023

### Ces chiffres s'expliquent par :

- la qualité de l'accueil des usagers,
- la qualité des actions et spectacles programmés, proposés gratuitement et régulièrement
- la poursuite des partenariats existants avec le Centre Educatif Fermé (CEF), avec l'association Différents mais pas que, avec le collège, avec l'association Yokis autour de leur projet Partage mes différences.



### Le rayonnement de la médiathèque

Cette année a vu plusieurs visites de la part de professionnels et d'élus extérieurs au territoire, ayant entendu parler du dynamisme et de la « beauté » du lieu :

- Visite de la communauté de communes du Grand Roye (15 personnes) en vue de la construction de leur future médiathèque (13/04/2024)

Au deuxième semestre, la médiathèque a initié un projet intergénérationnel réunissant une classe de 4e du collège V. Hugo, une classe du lycée Peltier, la Marpa Les blés d'or, La résidence fleurie et le CEF, qui va se poursuivre en 2025. Ce sont près de 50 personnes qui y participent. La médiathèque a été associée au festival Ham photos, organisé par la ville et subventionné par la CCES, en étant lieu de rencontre avec les photographes et d'exposition de leurs photos. L'école de production Flamme a offert une rose de métal pour Octobre rose, qui est exposée à l'entrée de la médiathèque.

- Accueil d'une délégation de la Médiathèque départementale de l'Oise pour un voyage d'étude, réunissant 50 personnes, élus et bibliothécaires (17/10/2024)
- Accueil de la Conseillère Livre et Lecture de la DRAC pour une visite (26/11/2024)

## PROGRAMMATION

Une programmation intensive d'événements marquants : un spectacle par mois, voire deux pendant les vacances scolaires.

Un point d'orgue le weekend des 24 et 25 mai avec :

- l'inauguration des lettres Pôle culturel sur la façade de la médiathèque, lettres réalisées par le Lycée professionnel Peltier,



- l'inauguration d'un mobile « Tourbillon céleste », conçu et réalisé par les élèves du Lycée Peltier, installé au cœur des espaces,

- l'inauguration d'une Grainothèque, conçue et fabriquée par des élèves du Lycée des métiers d'art de Saint-Quentin



- le concert Un piano sur la Croisette, sur le canal de la Somme, par la Cie Le piano du Lac, qui a nécessité une importante gestion administrative avec VNF et l'architecte des bâtiments de France.

Ce concert de grande qualité a réuni 250 personnes.

## AUTRES ÉVÉNEMENTS NOTABLES

- une lecture dessinée Kodhja le 20 avril avec 2 auteurs renommés Thomas Scotto et l'illustrateur Régis Lejonc,
- une performance artistique réunissant un photographe, une danseuse et une poétesse,
- une fresque participative réalisée par 3 écoles du territoire, menée par l'illustrateur Mathias Friman, sur les vitres de la médiathèque,
- l'accueil d'expositions artistiques dont celle des Ateliers Jean-Luc François et de l'artiste textile Elisabeth Hennuyer,
- un spectacle de contes et musique dans le noir,
- la bibliobradie au profit du Téléthon, qui fête son 35e anniversaire à Ham, a récolté une somme record depuis les 5 dernières années : 1562€.

L'été a permis de désherber (trier) les collections, d'albums jeunesse notamment, et de réaménager l'espace Petite enfance afin d'installer un nouveau mobilier, dont les enfants se sont vite emparés.



Le réseau des médiathèques Centaurée a mis en place la première édition du Prix littéraire «Centaurée», consacrée aux premiers romans. Huit titres ont été sélectionnés par les bibliothécaires du réseau afin de les proposer au vote du public des médiathèques. Il s'est clôturé le 15 octobre et l'auteur lauréat a été invité au Salon du Livre de Péronne.

Deux groupes de travail sur la politique documentaire réseau en jeunesse et BD/mangas se sont créés et mobilisent trois bibliothécaires de l'équipe.

## L'ÉQUIPE ET LE BÂTIMENT

- Arrivée d'une nouvelle bibliothécaire le 2 janvier.
- Remplacement de deux postes informatiques pour la consultation du catalogue en ligne des médiathèques.
- Achat de 500 sacs à l'effigie du réseau Centaurée, distribués à nos usagers, qui permettent de transporter les documents empruntés.

## DES COLLABORATIONS INTER-SERVICES

La médiathèque a beaucoup sollicité les équipes techniques :

- Montage et fixation en hauteur des lettres Pôle culturel sur le toit, et du mobile « Tourbillon céleste » au plafond de la médiathèque, œuvres réalisées par les élèves du Lycée Peltier.
- Embellissement du bâtiment : toute la partie bois du Pôle, ainsi que la terrasse et la dalle devant la médiathèque ont été nettoyées et « blanchies ».
- Installation de stores sur la façade extérieure pour éviter l'effet serre des vitres et la trop forte chaleur l'été pour un montant de 22 000€.

Avec la petite enfance :

- Poursuite du travail engagé avec le Relais Petite Enfance avec l'accueil de groupes d'enfants et leurs assistantes maternelles pour des racontées sur des temps de fermeture au public.

# ÉCOLE DE MUSIQUE

## UNE DYNAMIQUE ET DES PROJETS PLEIN LES PUPITRES

**14 professeurs**

**130 élèves (22 communes de la CCES et 21 communes extérieures)**



Des disciplines instrumentales toujours plus nombreuses.  
Un travail en partenariat avec les écoles primaires du territoire.  
Des manifestations assurées tout au long de l'année (auditions des classes instrumentales, concerts, défilés, rencontre de clarinettes, de saxophones, festival de piano, Big Band, etc.)

### LES INSTRUMENTS



Clarinette : **12 élèves**



Flûte Traversière : **17 élèves**



Saxophone : **12 élèves**



Trompette : **4 élèves**



Trombone : **6 élèves**



Accordéon : **2 élèves**



Piano : **21 élèves**



Guitare : **11 élèves**



Batterie  
Percussions : **15 élèves**



Chant Lyrique : **10 élèves**



Contrebasse : **1 élève**

### UNE GRILLE TARIFAIRE REVUE

La grille tarifaire a été revue à la baisse pour les élèves participants à l'Orchestre d'Harmonie. Les élèves participants à cette formation avec 80% d'assiduité obtiennent 50% de réduction sur les tarifs d'inscriptions. En revanche, les tarifs pour les cycle I ont été revu très légèrement à la hausse, de l'ordre de 2 à 4€ par trimestre, obtenant un équilibre sur les recettes.

### UN PARC INSTRUMENTAL QUI S'ÉTOFFE

A l'image des années précédentes, la communauté de communes a continuer d'investir dans le parc instrumental. Cela a permis de développer la classe de percussion, avec l'achat de Cloches Tubulaires. Rencontrant un problème de justesse, la curiosité sur la qualité de construction et d'assemblage nous a valu une rencontre avec la marque ADAMS. Nous avons pu élargir cette rencontre vers une sortie culturelle pour des élèves concernés par les instruments à percussions. Le retour a été très instructif mais aussi avec des étoiles dans les yeux pour les élèves !

Rencontre avec la marque ADAMS

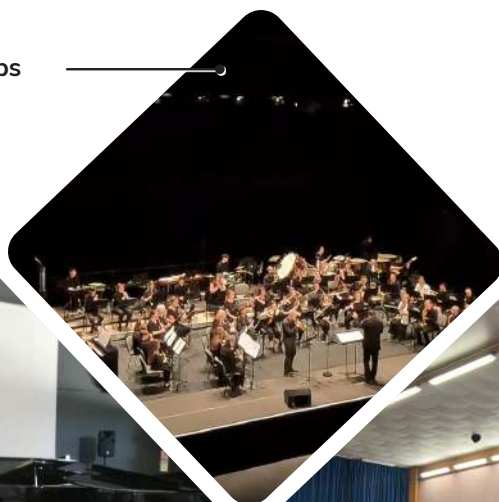


## UNE ANNÉE RYTHMÉE

L'École de Musique a réalisé diverses actions culturelles durant l'année ; des interventions dans les écoles du territoire, une journée portes ouvertes, des auditions instrumentales, un blind test «musiques de jeux vidéo» en partenariat avec la médiathèque, un concert de printemps, un concert à la Sainte Cécile, un concert de Noël, un concert de plein air à Croix-Moligneaux, un conte musical en partenariat avec les écoles primaires d'Ennemain et Morchain, deux jours de concerts exceptionnels pour fêter les 10 ans du Pôle culturel et la troisième édition du Festival de piano.

13/04/2024

Concert de Printemps  
à La Nouvelle Scène



29 & 30/06/2024  
Festival de piano



23/11/2024

Concert de Sainte Cécile  
à Muille-Villette



23/11/2024  
Remise des  
diplômes



16/02/2024

Blind test musiques  
de jeux vidéo



25/06/2024  
Conte musical

avec les écoles d'Ennemain  
et de Morchain



14/12/2024  
Concert de Noël  
à Monchy-Lagache



09/06/2024

Concert de plein air  
à Croix-Moligneaux





**12**  
artistes



**16**  
représentations



**4 328**  
spectateurs  
(écoles + tout public)



**3**  
semaines de stage  
cirque (90 stagiaires)



**5**  
compagnies  
en résidence

La Nouvelle Scène se transforme successivement en salle de spectacle, en centre d'événements ou même en salle de séminaire. En 2024, l'équipement a su se positionner comme un véritable espace événementiel et d'attractivité pour la région.

Notre force réside dans la capacité à personnaliser et à nous adapter aux exigences spécifiques de chaque spectacle, événement ou prestation privée, chacun d'eux étant unique. Notre limite est uniquement celle de votre créativité...

Accueillir le public est l'une de nos priorités. Nous veillons à vous recevoir dans les meilleures conditions grâce à des locaux confortables, soigneusement entretenus et accessibles à tous, dès votre arrivée sur un parking dédié et gratuit.

La Nouvelle Scène jouit aussi d'un environnement remarquable offrant une vue sur notre campagne qui s'illumine de superbes teintes lors des couchers de soleil. Ce cadre naturel favorise la relaxation, l'interaction sociale ainsi que la concentration.

## HORS LES MURS

La Nouvelle Scène a pu tisser sa toile et participer à recréer du lien entre les habitants par la programmation de spectacles en partenariat avec les villages de la CCES.

Ainsi, 6 spectacles ont parcouru le territoire pour donner 19 représentations et ainsi réunir 723 personnes.

## MÉDIATION CULTURELLE

En plus des représentations scolaires avec rencontre des artistes en amont ou à l'issue de la représentation, l'éducation artistique et culturelle passe par la pratique. A La Nouvelle Scène, nous défendons l'art du cirque et proposons des stages ouverts aux enfants à partir de 7 ans.

Trois périodes ont été organisées :

- Du 26 février au 1er mars
- Du 29 avril au 3 mai
- Du 21 au 25 octobre



## ESPACE SÉMINAIRE

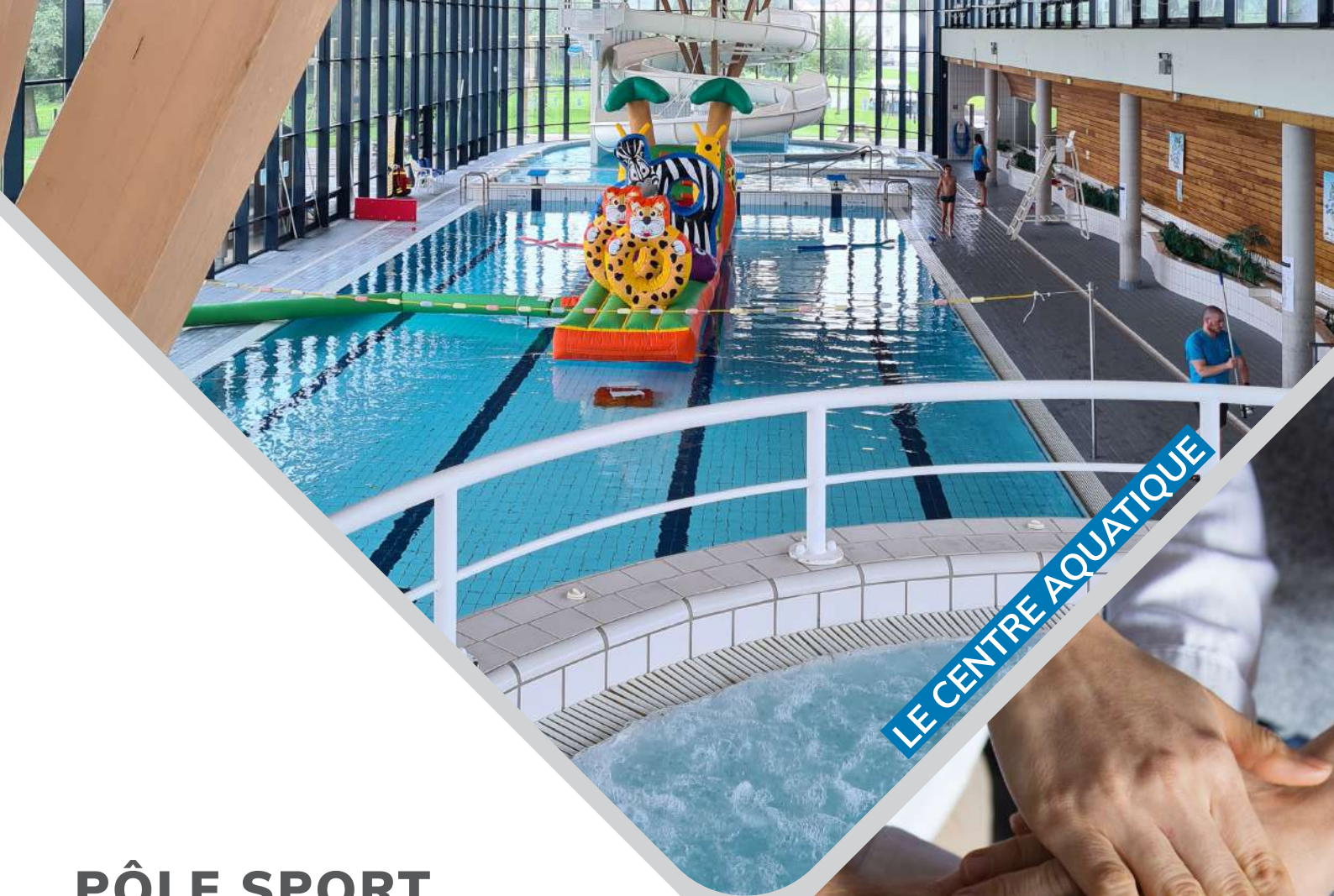


**66 locations**  
(57 en 2023)  
généralant  
69 177,87€ de recettes

Vous souhaitez plus d'informations sur la location d'espace, contactez-nous au 06 33 27 09 35 ou sur [lanouvellescene@estdelasomme.fr](mailto:lanouvellescene@estdelasomme.fr)

UNE SAISON 2024-2025  
RICHE EN ÉMOTION !





**LE CENTRE AQUATIQUE**

## **PÔLE SPORT**



**LE SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE**



**NOS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS INTERCOMMUNAUX**



Un cadre convivial  
et lumineux pour le sport  
et le bien-être

L'équipe de 13 agents du Centre aquatique propose à tous, dès l'âge de 4 mois (après les vaccinations nécessaires), et sans restriction d'âge par la suite, un lieu dédié à la détente, aux loisirs et au sport au sein de la communauté de communes.

Les missions principales incluent la mise en sécurité en milieu aquatique et l'enseignement de la natation, par le biais de l'accueil des élèves des écoles du territoire et de l'école de natation, ainsi que le confort des clients via des activités «aquasport» et/ou de détente.

## BUDGET

### Dépenses

Fonctionnement 1 878 442,92 €  
Investissement 217 733,68 €

### Recettes

Fonctionnement 1 061 061,85 €  
Investissement 248 743,37 €

### Principales recettes

**Ventes** : 195 667,70 € (-1,2%)  
45 734,30 € (scolaires -3,6%)  
Subvention d'équilibre versée  
par le budget principal 794 827,51 €

## LES CHIFFRES 2024

**276 jours** d'ouverture

**Fréquentation totale 56 000 (-0,9%)**

Dont 15 475 scolaires

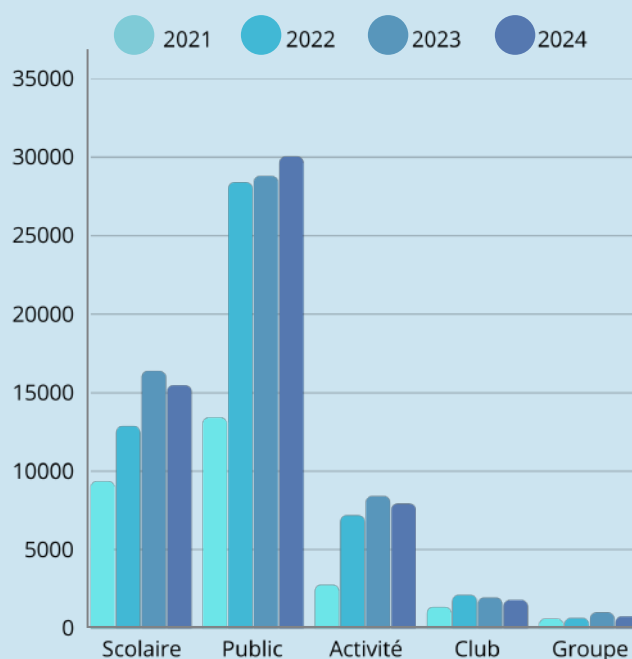
**7 942 activités aquasports**

**750 ALSH**

Stages vacances **81 enfants (-39,1%)**  
(40 de la CCES / 41 hors CCES)

Sessions de cours à l'année **261 (-6,1%)**  
(141 de la CCES / 120 hors CCES)

## Évolution de la fréquentation



## Réflexion sur les activités – école de natation et aquasports



Suite à une consultation de la clientèle via un questionnaire de satisfaction diffusé en fin d'année 2023, nous avons apporté des améliorations dès janvier 2024 : les séances d'aquabike sont passées de 30 à 45 minutes, entraînant la suppression de l'aquaboxe du mercredi soir qui attirait moins.

La proposition d'un « aquasurprise » le vendredi soir (alternance d'aquaboxe, aquapalming, aquajogging, aquacircuit...) n'a pas rencontré son public et nous avons constaté une très faible fréquentation le vendredi de 19h à 20h. Nous avons donc repensé les horaires, en fermant à 19h le vendredi comme les autres soirs de la semaine, ce qui a permis la mise en place d'une initiation à la natation synchronisée. Cette nouvelle activité attire une douzaine de jeunes élèves de 6 à 14 ans et rencontre un vif succès.

### Proposition de cours individuels

Pour faire face à la demande croissante de cours de natation, nous avons mis en place des cours individuels le lundi soir : cela permet un soutien à certains élèves qui rencontrent des difficultés en cours collectifs pour progresser au même rythme que les autres ou pour avoir le petit plus pour passer au niveau supérieur, et une préparation pour d'autres qui souhaitent entrer à l'école de natation mais ont besoin de quelques séances en individuel pour se rassurer avant d'intégrer les cours collectifs.

### Remise en route des évènementiels



Nous avons poursuivi les évènementiels en 2024 avec l'organisation d'une chasse aux œufs à Pâques, d'une soirée Zen le 31 mai, avec ateliers de massage, stands divers qui a rencontré un joli succès et nocturne pour Halloween. Nous avons également maintenu le goûter de fin d'année scolaire et la distribution de Pères Noël en chocolat en décembre pour les élèves de l'école de natation.

### Participation au programme 1, 2, 3 Nagez

Ce dispositif, porté par le Département, vise à proposer gratuitement à un public de non-nageurs (de 4 à 12 ans et/ou de 4 à 18 ans en situation de handicap) l'acquisition d'un savoir-nager sécuritaire, afin de prévenir le risque de noyades. Il a été initié en 2023 sur 4 piscines à Amiens, Abbeville et Albert et élargi en juillet 2024 à d'autres piscines de la Somme. Nous avons accueilli, entre le 8 juillet et le 2 août 2024, deux sessions de 8 séances pour 8 enfants de 4/6 ans et pour 12 enfants de 7/9 ans. Ce programme a rencontré un vif succès auprès de tous les participants. Il devrait être reconduit cet été 2025, en se focalisant cette année sur les enfants en situation de handicap.



### Matériel technique

Nous avons investi en 2024 dans du matériel facilitant la manutention pour le technicien du centre aquatique : un diable motorisé a été acheté. Nous envisageons d'acquérir prochainement un gerbeur électrique pour le déchargement des palettes de produits de traitement de l'eau dans les conteneurs de la sous station.

### Matériel pédagogique

Nous avons complété notre stock de matériel pédagogique à destination des scolaires, notamment avec l'achat d'un toboggan à pente douce permettant une entrée dans l'eau moins brutale qu'avec l'ancien modèle.



## LE SERVICE DES SPORTS



Gestion des constructions,  
de l'entretien et du fonctionnement  
des équipements sportifs d'intérêt communautaire.  
Soutien de fonctionnement aux associations sportives  
(attribution de subventions, accompagnement logistique, ect.)

## LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES UNE OFFRE RICHE ET DIVERSIFIÉE



### Secteur Nesle

- Gymnase : 1 salle multi sports, 1 dojo, 1 mini terrain de football en gazon synthétique, 1 piste d'athlétisme, 1 fosse de saut.
- Stade : 1 terrain de football en gazon naturel, 1 en gazon synthétique
- Tennis : 2 courts couverts, 2 courts extérieurs
- Maison des jeunes : 45 terrains de pétanque
- Stand de tir à l'arc



### Secteur Ham

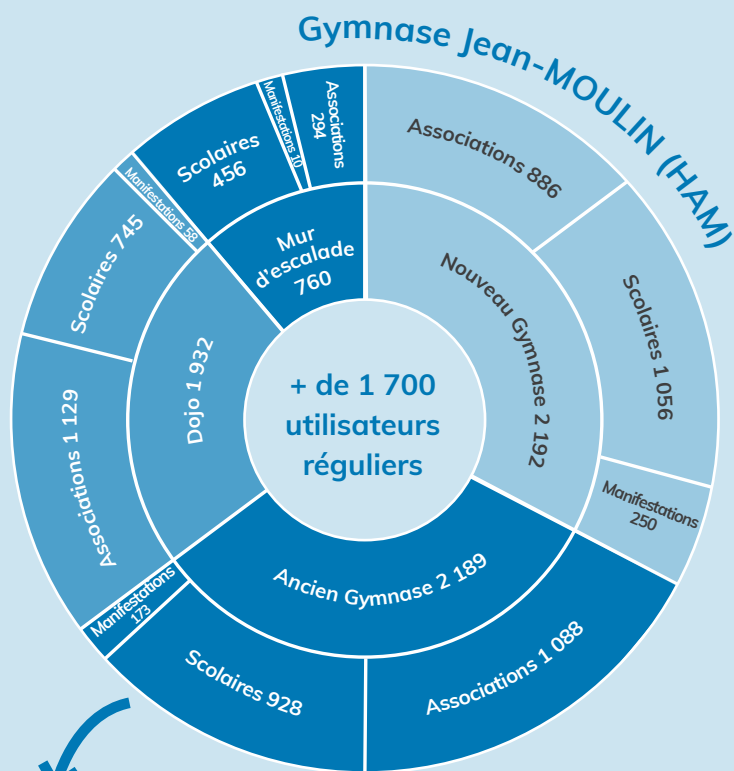
- Centre aquatique : 1 bassin 25m, un bassin ludique, 1 pataugeoire, 1 jacuzzi, 1 tobogan, 1 sauna, un hammam.
- Gymnase : 2 salles multi sports, 1 dojo, 1 mur d'escalade.
- Plateau multi sports : 2 terrains multi sports en moquette aiguilletée, 1 terrain de basket en enrobé.
- Parcours santé : 1 Parcours de running, 1 station de fitness, un parcours d'orientation.
- Tennis : 2 courts couverts
- Base nautique et d'hébergement.



### Les autres équipements sportifs d'intérêt communautaire

- Tennis : 1 court extérieur à Monchy Lagache
- Terrains de longue paume : Matigny, Tertry, Athies

## DES GYMNASES TOUJOURS TRÈS SOLLICITÉS



Coût de fonctionnement

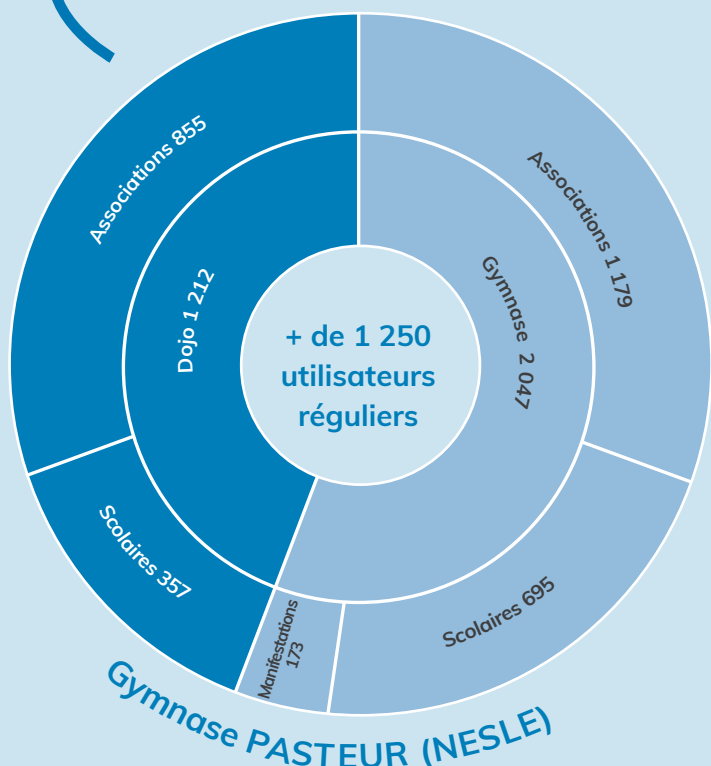
**241 715,34 €**

// Charges à caractère générale  
115 075,19 €

// Charges de personnel et assimilés  
40 387,04 €

// Dotation aux amortissements  
21 808,01 €

En nombre d'heures de réservation



Coût de fonctionnement

**57 966,70 €**

// Charges à caractère générale  
46 413,48 €

// Charges de personnel et assimilés  
7 102,28 €

// Dotation aux amortissements  
68 896,04 €



## La base d'hébergement et de loisirs du Moulin d'Estouilly



Situé face à la base canoë, le site dispose d'une capacité d'accueil de 72 personnes en tente dortoir. Outre le canoë, kayak, paddle et sport de pleine nature, de nouvelles activités ont vu le jour en 2023 ; sorties VTT, trottinettes tout-terrains, sarbacanes et tir à l'arc. Cette deuxième saison d'activité est un franc succès avec pas moins de **1 320 personnes accueillies** sur 43 jours soit **987 nuitées**.

Les retours sur cette saison sont positifs et les groupes accueillis ont été très satisfaits de la prestation proposée et de la qualité du site.



## Les travaux réalisés



**Tennis Monchy-Lagache**  
Réfection  
**13 992 €**



**Boulodrome Nesle**  
Création de 45 terrains  
Reste à charge **7 856 €**



**Gymnase de Ham**  
Renouvellement des surfaces de protection de sol  
**13 428 €**



## LES SUBVENTIONS

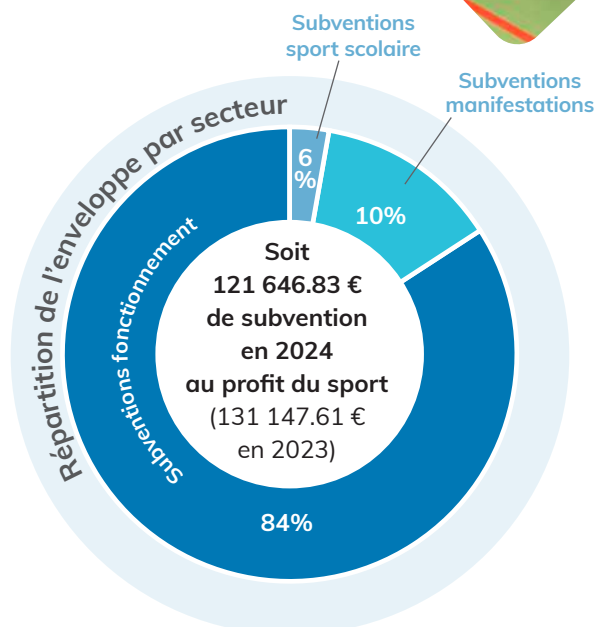
La communauté de communes accompagne financièrement les associations sportives du territoire dans le cadre :

- D'une création,
- Du fonctionnement annuel,
- De l'organisation d'une manifestation.



### Les subventions de création

En 2024, une subvention de 500€ a été attribuée à l'association Basket-Ball Neslois au titre de la création.





## Les subventions de fonctionnement



Canoë Kayak  
Club  
25 515,86 €



AS  
Pays Neslois  
17 781,80 €



Basket Ball  
Hamois  
8 785 €



AS Eppeville Tennis  
Pays Hamois  
8 627,02 €



US Ham  
Football  
4 109,84 €



Judo Club  
Hamois  
3 216,05 €



Tennis Club  
Neslois  
3 125,46 €



Association  
YOKIS  
3 051,85 €



Olympique Foot Club  
Monchy  
2 008,05 €



Etoile sportive  
Licourt  
1 999,39 €



US Ham Cyclisme  
1 944,77 €



Section Volley  
YOKIS  
1 645,77 €



Tennis de table  
Eppeillois  
1 596,70 €



RC 97  
1 534,42 €



Office des Sports  
de l'Est de la Somme  
1500 €



Longue Paume  
Nesle  
1 445,71 €



24H d'Eppeville  
non stop  
1 348,43 €



Longue Paume  
Athies  
1 217,34 €



Escal'Ham  
1 188,74 €



Tennis Club  
Monchy  
1 181,48 €



Amis du Cyclisme  
Neslois  
981,13 €



Dojo Uraken  
Karaté  
868,18 €



Pétanque  
Nesloise  
837,99 €



Athlétisme sport  
Eppeville  
773,82 €



Pétanque  
Hamoise  
705,87 €



JBSX118  
701,75 €



Gymnastique  
de Nesle (CGEN)  
598,29 €



Echec  
Club Ham  
593,83 €



Pêcheurs  
Hamois  
520,91 €



Longue Paume  
Tertry  
513,36 €



Judo Club  
Monchy  
509,59 €



Triathlon  
US Ham  
490,71 €



Compagnie d'Arc  
Brouchy  
310,46 €



Association  
Tir à l'arc Neslois  
271,78 €



Gym Curchy  
264,23 €



Cyclos  
Hamois  
224,60 €

En 2024, 36 associations ont été soutenues dans le cadre de leur fonctionnement courant pour un montant de **101 899,93 €** (103 500 € en 2023).



## Les subventions aux manifestations

La communauté de communes accompagne financièrement et logistiquement (mise à disposition de locaux sportifs, prêt de matériel, etc.) les associations sportives dans le cadre de l'organisation de manifestations.

**12 246.90 €**

(20 397,61€  
en 2023)

**Total 2024**

En 2024, ont eu lieu les manifestations sportives suivantes :



**OSES**  
Fête du Sport  
en Famille  
**3 000.00 €**



**Canoë Kayak Club de Ham**  
Championnat Régional HDF  
descente sprint  
**2 441.93 €**



**24 Heures non-stop**  
Circadienne, 24H Non-stop  
**1 400 €**



**AS Pays Neslois**  
Tournoi jeunes  
**1 109,97 €**



**Judo Club Hamois**  
Compétition jeunes  
Fédé des 14  
**1 000 €**



**US Ham Triathlon**  
Raid multisports  
**1 000 €**



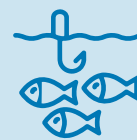
**Les Amis du Cyclisme Neslois**  
Trophée régional jeunes  
**825 €**



**RC 97**  
8<sup>ème</sup> manche championnat  
de ligue HDF  
**600.00 €**



**Dojo Uraken**  
**Karaté**  
Championnat ligue des  
HDF combats et katas  
**500 €**



**Les Pêcheurs Hamois**  
Championnat national de 2<sup>ème</sup>  
division corpo de pêche au coup  
**370.00 €**



## Les subventions Sport scolaire

La communauté de communes soutient le sport scolaire du premier et second degré dans le cadre de l'UNSS, l'UGSEL et des rencontres USEP :

**TOTAL  
SUBVENTIONS  
Sport scolaire 2024  
7 000.00 €**

**USEP**  
**3 000 €**

**Collège V. Hugo**  
**2 289,31 €**

**Collège Pasteur**  
**1 106,92 €**

**Collège Notre-Dame**  
**339.62 €**

**Lycée JC Peltier**  
**264,15 €**



LES MISSIONS DU PÔLE

# PÔLE PETITE ENFANCE



NOS ÉQUIPEMENTS



LES RELAIS PETITE ENFANCE  
(RPE)

## LE PÔLE PETITE ENFANCE

Le pôle petite enfance a pour mission de coordonner l'ensemble des services petite enfance, à savoir : la crèche Ham Stram Gram ainsi que les deux Relais Petite Enfance. L'objectif étant de garantir la qualité d'accueil pour les enfants et leurs familles.

### Les actions parentalité

Le soutien à la parentalité consiste à accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant, notamment par des actions d'écoute, de soutien, de conseils et d'information, ou à favoriser l'entraide et l'échange entre parents.



#### 16 actions parentalité

Séances au cinéma, spectacles, découverte de l'école de musique, randonnée, journée sur le thème des animaux et de la nature, sessions de jeux dans les crèches de Ham et Nesle ou encore relaxation, massage (pour les bébés et les femmes enceintes), yoga et ateliers parents-enfants ont été proposés.



33 femmes ont bénéficié d'une écoute bienveillante, d'un soutien et de conseils sur leur allaitement et/ou leur maternité.

## NOS ÉQUIPEMENTS

### La micro-crèche Les Coccinelles à Nesle

Depuis son ouverture en 2019, la structure était gérée par l'association Léo Lagrange. Suite à une relance du marché, la crèche est passée sous la direction du groupe People And Baby à partir du 1er septembre 2023.

People And Baby accorde une grande importance à assurer une qualité de service constante aux familles qui fréquentent leurs structures. Pour cela, ils s'engagent à mettre à la disposition des parents et de leurs enfants un environnement sain, chaleureux et optimisé à l'épanouissement de ces derniers.

### La construction de la micro-crèche à Monchy-Lagache

L'année 2024 a été marquée par la poursuite du projet de construction d'une micro-crèche sur la commune de Monchy-Lagache. Suite aux résultats du diagnostic de territoire lancé en 2023 et à différentes réunions, les élus ont choisi de prioriser le nord du territoire étant complètement dépourvu d'accueil collectif.

Un cahier des charges concernant le bâtiment a alors été rédigé. Celui-ci a été pensé avec différents techniciens du secteur de la petite enfance et également des services techniques. L'objectif était d'avoir un bâtiment simple, confortable et surtout fonctionnel.

L'architecte retenu a travaillé sur l'esquisse de la structure.



Le projet va se poursuivre sur 2025 au travers de différentes demandes de subvention. L'objectif étant d'obtenir 80% de financement. Si cet objectif venait à être atteint, le projet entamera sa phase travaux avec la dépose du permis de construire et la rédaction des différents marchés public.

La structure dispose de 12 places d'accueil et est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 19h.



crèches  
people & baby  
le sens de l'enfance

Informations au  
06 51 44 86 45



## La crèche Ham Stram Gram

La crèche est un lieu d'éveil où l'équipe a à cœur de favoriser le développement global et l'épanouissement de l'enfant. L'objectif principal est de permettre aux familles d'allier vie familiale et vie professionnelle tout en proposant à l'enfant un lieu d'accueil riche et stimulant. Sa vocation est aussi d'accueillir des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.

Nous accueillons les enfants de deux mois et demi à quatre ans révolus.

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15. Nous fournissons les repas, les goûters et les couches.

La structure peut accueillir 20 enfants par jour.



L'essentiel pour l'équipe de la crèche est :

- **Le bien-être de l'enfant**
- **Le respect de son développement et de son rythme**
- **La prise en compte des attentes et des besoins des familles**
- **La valorisation des compétences de chacun**

Cette année, l'équipe a poursuivi la mise en œuvre des projets pédagogiques précédents, à savoir :

- **Aller dehors par (presque) tous les temps**
- **La libre exploration éducative qui permet d'ouvrir les pièces de vie de la crèche offrant ainsi aux enfants la possibilité d'expérimenter les espaces, les jeux et les jouets au gré de leur imagination, de leur envie et de leur besoin.**
- **La motricité libre dont le concept phare est de ne pas placer un enfant dans une position qu'il n'a pas acquise seul.**

Cette liberté de mouvement permet de réduire les frustrations et permet à l'enfant de développer ses compétences et de le rendre acteur de ses découvertes.

## Crèche À Vocation d'Insertion Professionnelle



2024 s'est traduit par la poursuite du partenariat avec France travail. Ce label nous demande de réserver quatre places pour des familles en situation de réinsertion professionnelle ou souhaitant intégrer une formation, passer le permis de conduire... L'objectif est de soutenir ces familles dans leur projet professionnel en leur garantissant un mode de garde.

En 2024, nos places ont été pourvues, quatre familles ont pu bénéficier de ce dispositif et deux contrats ont été renouvelés.

## Partenariats

L'équipe de la crèche accorde une grande importance à diversifier ses ateliers pédagogiques pour multiplier les découvertes pour les enfants en développant la transversalité interservices au sein de l'intercommunalité.

Ainsi, la médiathèque intercommunale vient nous rendre visite une fois par mois. Nous avons également créé une Bibliothèque des enfants et parents, pour que les parents puissent emprunter des livres au sein de la crèche.

Une sophrologue intervient également une fois par mois pour des ateliers bébé yoga.

Un partenariat est également mis en place avec le Centre Social notamment pour emprunter différentes salles ainsi que pour la mutualisation du matériel notamment de la ludothèque. Mais aussi pour participer aux spectacles proposés dans leurs locaux (en avril spectacle « Petit B » proposé par La Nouvelle Scène).

La crèche a continué à travailler avec l'école maternelle Jean Zay à Ham. Les enfants scolarisés en septembre se sont rendus à deux reprises au sein de l'école en mai et en juin afin de découvrir l'univers scolaire.

## Le signé parlé

C'est un moyen de communication gestuelle que nous avons mis en place dans la structure. Son intérêt principal est de limiter les frustrations de l'enfant, tout en partageant un moment ludique en tête à tête. Nous prononçons toujours le mot en même temps que nous mimons le geste. Cela ne retarde en aucun cas le langage, au contraire, cette méthode facilitera aussi l'apprentissage futur de la lecture.

Nous avons distribué aux parents des livrets photos regroupant les signes que nous utilisons. Nous avons créé ce livret avec les photos des membres du personnel pour que ce soit encore plus parlant pour les enfants mais aussi pour les parents.



## Les temps d'échange avec les parents

Depuis plusieurs années, l'équipe met en place le petit déj des parents tous les mois. Il est animé par une professionnelle (différente à chaque fois) et se déroule de 7h30 à 10h. Les parents sont libres d'y participer lorsqu'ils déposent leur enfant. Différents thèmes sont abordés, notamment la présentation de nos projets, de notre fonctionnement, de nos moments festifs...

D'autres temps d'échanges entre parents et professionnels sont mis en place depuis novembre 2023, environ tous les 2 ou 3 mois. L'objectif est de permettre aux parents d'échanger autour de différents thèmes sans la présence de leur enfant. Plusieurs sujets ont été abordés tels que le sommeil, l'alimentation, l'éveil, l'acquisition de la continence. ... Ces temps d'échanges sont très prisés des parents car des apports théoriques sont transmis mais c'est surtout le retour d'expérience des autres parents et des professionnels qui sont le plus apprécié. C'est aussi, parfois, l'occasion de rompre l'isolement pour certains.

## La Semaine Nationale de la Petite Enfance

La semaine nationale de la petite enfance a lieu chaque année en mars. Cette année le thème était « *Viens, je t'emmène ! Se laisser guider par l'enfant* ». Durant cette semaine l'équipe propose des ateliers parents / enfants le matin et/ou le soir.

## Le journal de Pollux

Chaque mois est rédigé « Le journal de Pollux ». Celui-ci est principalement composé de photos du quotidien et des différents ateliers proposés, des anniversaires fêtés... Il comporte également des articles pour expliquer nos valeurs, apporter des conseils aux parents et rappeler les dates des événements à venir.

## Les fêtes

Nous organisons deux temps festifs durant l'année. En janvier, c'est la fête de la galette. Le matin même un atelier parent/enfant est proposé afin de confectionner les galettes des rois. Celui-ci se déroule dans la cuisine du centre-social. La fête a lieu dans les locaux de la crèche de 17h15 à 19h30 environ.

Un petit spectacle de chansons et d'histoire est réalisé par les professionnelles de la crèche. A la suite vient la dégustation des galettes des rois avec les parents.



Début juillet, c'est la fête des familles, un moment convivial pour clôturer l'année. Un atelier parent/enfant est également proposé afin de confectionner le goûter. Différents ateliers sont proposés dans la salle de vie, dans la salle des merveilles mais également dans la salle de danse du centre social. Le goûter se déroule généralement dans la cour de la crèche en fin de journée pour clore la manifestation.



## Analyse de la pratique professionnelle

Depuis 3 ans, l'équipe bénéficie de temps d'analyse de la pratique professionnelle. Ces moments ont pour objectif d'échanger avec l'intervenante, notamment pour se questionner autour de différentes situations rencontrées au sein de la structure. Cela peut concerner les enfants, les professionnels mais également l'organisation du quotidien. Cette année et pour la première fois, l'intervenante est une psychologue clinicienne.



Les RPE sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents et des assistants maternels. Ils sont gratuits et sont animés par des professionnelles de la petite enfance.

Le territoire de l'Est de la Somme peut compter sur le professionnalisme de **94 assistantes maternelles**.

- **Antenne de Ham** : 46 assistantes maternelles agréées.
- **Antenne de Nesle** : 48 assistantes maternelles agréées.

## Les formations et temps d'échanges des assistantes maternelles

Vingt assistantes maternelles ont suivi une ou plusieurs formations :

- Recyclage du Sauveteur Secouriste au Travail,
- Contes et histoires à raconter,
- Droits et devoirs dans l'exercice du métier,



1 réunion co-animée avec la PMI sur les violences éducatives ordinaires



3 samedis « Partage de savoir-faire »



3 réunions de réseau des RPE avec intervention de juristes de la FEPEM, intervenants caf...



- Un **spectacle de danse contemporaine intitulé Petit B** a été proposé par La Nouvelle Scène pour le public familles, assistantes maternelles et crèche. Le spectacle a été joué une fois au centre social à Ham et une autre à La Nouvelle Scène à Nesle. Ce partenariat permet une rencontre des publics, l'instauration d'une habitude à aller à la rencontre de la culture dès le plus jeune âge.



## La promotion du métier d'assistante maternelle

Dans le cadre d'une valorisation financière proposée par la CAF, les animatrices des RPE ont préparé une présentation du métier, qui a été utilisé lors de réunions de bénéficiaires France Travail afin de susciter d'éventuelles vocations. Pour 2024, les animatrices sont intervenues deux fois dans les locaux de France Travail. Par ailleurs chaque année, les animatrices interviennent à la demande du conseil départemental lors de la formation initiale des candidats à l'agrément afin de présenter les propositions du service relais petite enfance. Cela représente deux à trois interventions par an.

## Les temps festifs

- Les assistantes maternelles ont participé à un temps festif organisé dans le parc de la CCES. Accompagnées des enfants, elles ont pu profiter du spectacle Toytoy, d'ateliers et jeux de plein air et pique-niquer.

- **La ferme s'invite chez nous**



Les services du pôle petite enfance de la CCES (relais petite enfance, crèche et direction) en partenariat avec d'autres services du territoire (médiathèque, centre social, associations) et des intervenants ont proposé des animations sur le thème de la ferme et des animaux.

- Une **journée motricité** au centre social : installation de parcours moteurs et sensoriels dans le cadre de la semaine de la parentalité.
- **La Rando famille** : randonnée matinale sur le territoire adaptée aux familles et ponctuée de halte-jeu et animations nature pour les enfants.



ENTRETIEN PATRIMOINE FONCIER

# PÔLE TECHNIQUE



SERVICE TECHNIQUE



ESPACES VERTS

# LE SERVICE TECHNIQUE, ESPACES VERTS ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE FONCIER

Au cœur de l'action publique locale, les services techniques, constituent un maillon essentiel du bon fonctionnement de la collectivité. Véritable bras opérationnel, il œuvre quotidiennement pour offrir aux habitants un cadre de vie de qualité, des infrastructures sécurisées et un patrimoine préservé.

Le service est structuré autour de trois pôles complémentaires :



## ESPACES VERTS

- Aménagement, entretien et fleurissement des parcs, jardins et abords urbains,
- Gestion durable des espaces naturels : éco-pâturage, zéro phyto, préservation de la biodiversité,
- Mise en valeur paysagère du territoire, participation à l'embellissement intercommunal,
- Suivi de la qualité paysagère et accompagnement des événements saisonniers (fêtes, cérémonies...).



## MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE BÂTI

- Maintenance préventive et curative des bâtiments communaux (écoles, équipements sportifs, locaux administratifs...),
- Interventions multi-techniques (plomberie, électricité, serrurerie, menuiserie...),
- Suivi des prestataires, gestion des interventions d'urgence,
- Mise en conformité des locaux et veille à la sécurité des usagers et agents.



## GESTION DU PATRIMOINE FONCIER ET VOIRIE

- Suivi et entretien des voiries communautaires, chemins ruraux, signalisation horizontale et verticale,
- Entretien des terrains intercommunaux, accotements,
- Valorisation et sécurisation du patrimoine foncier public,
- Appui logistique aux autres services lors d'événements ou de déménagements.



## UNE ÉQUIPE ENGAGÉE ET POLYVALENTE

Le service s'appuie sur une équipe d'agents qualifiés, investis, et répartis selon les spécialités. Disponibles et réactifs, ils interviennent sur l'ensemble du territoire, en lien constant avec les élus, les services administratifs et les usagers.

- Objectifs et engagements,
- Assurer un service public de proximité, efficace et respectueux de l'environnement,
- Garantir la sécurité des installations et des usagers,
- Améliorer sans cesse le cadre de vie et la qualité des équipements communautaires,
- Favoriser les pratiques durables dans une logique de transition écologique.

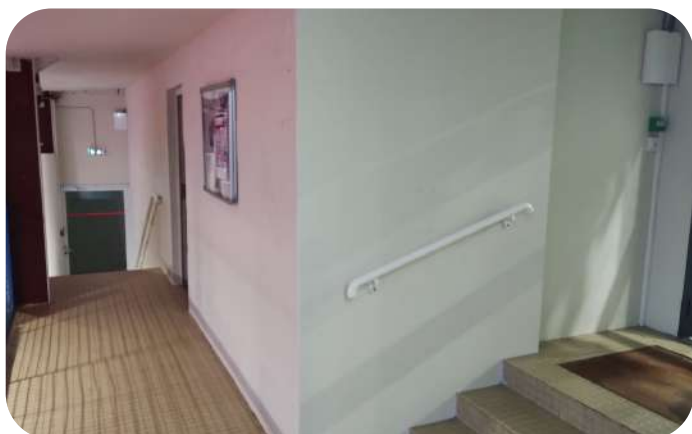


## Travaux de rénovation et d'entretien des bâtiments

En 2024, les services techniques ont su mobiliser leurs compétences pour réaliser de nombreux travaux de rénovation et d'amélioration dans les bâtiments de la collectivité, en régie directe.



Nettoyage des tentes de la base d'hébergement à Ham



Travaux de peinture dans les bâtiments sportifs



Nettoyage extérieur des courts de tennis

## Entretien et valorisation des espaces extérieurs intercommunaux

En 2024, les agents techniques, en partenariat avec les chantiers d'insertion, ont mené de nombreuses actions pour garantir des espaces extérieurs soignés, accessibles et conviviaux, au service de l'ensemble de la population du territoire.



Débroussaillage et préparation de parcelles dans les hardines à Ham

## Soutien logistique aux manifestations et événements

Tout au long de l'année 2024, les équipes du service technique ont su répondre avec réactivité et professionnalisme aux nombreuses demandes liées aux manifestations organisées sur le territoire.



Vérification et prêt de matériel événementiel

La collectivité poursuit ses efforts pour moderniser ses équipements, renforcer la sécurité, améliorer le service aux usagers et accompagner les dynamiques du territoire.

## Sécurité, accessibilité et services publics

Création d'un nouveau parking en face du centre social de Ham



Aménagement d'un terrain de pétanque à Nesle



Désamiantage et démolition de l'ancien site Armatures du Nord à Eppeville



Eclairage LED dans tous les espaces

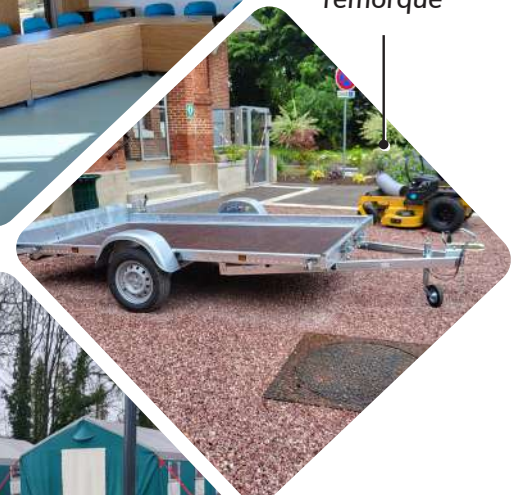


## Optimisation des équipements techniques et mutualisation

Salle de visioconférence performante à Nesle



Acquisition d'un petit tracteur tondeuse avec sa remorque



Création d'une plateforme de 300 m<sup>2</sup> à la base d'hébergement à Ham (installation sécurisée de tentes individuelles)



## Valorisation du patrimoine et gestion énergétique

Ces investissements témoignent d'une gestion proactive, tournée vers la sécurité, la performance et l'attractivité du territoire.



# CENTRE SOCIAL

## PARTENAIRE DE LA CCES DEPUIS 2017 ET ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL AU SERVICE DES HABITANTS DU TERRITOIRE



Centre Social à **Ham** et une antenne agréée Espace de vie sociale à **Nesle**



**1 115** adhérents



+ de **50 000** visites annuelles



**38** salariés, **40** bénévoles et **17** membres du conseil d'administration



+ de **50** partenaires associatifs et institutionnels

CENTRE SOCIAL

12 rue Louis Braille - 80400 HAM  
03 22 37 00 22

ESPACE DE VIE SOCIALE

10 rue de la collégiale - 80190 NESLE  
03 23 81 01 63

Le Centre social met en œuvre et développe un projet « Animation Collective Famille », qui doit :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités interfamiliales
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du Centre social ;
- Faciliter l'articulation des actions familles du Centre Social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Il s'agissait donc sur la période 2023/2025, en qualité d'acteur de développement social local, de contribuer à la mise en cohérence des actions parentalité sur le territoire et de constituer des relais efficaces des dispositifs de soutien à la parentalité.

En 2024, le Centre social a créé une épicerie solidaire itinérante grâce notamment à un financement dans le cadre de l'appel à projet « mieux manger pour tous » porté par l'Etat. Ce dernier est également complété par des financements issus de l'ANDES, de la MSA, et du Conseil départemental de la Somme ainsi que d'aides privées et des collectivités. Ce nouveau service d'aide alimentaire et d'accompagnement social et éducatif a permis d'aider cent personnes dont de nombreuses familles de l'ensemble du territoire intercommunal. Son volet itinérant permet de sensibiliser les familles vivant en milieu rural. Par ailleurs, l'accent a été mis sur l'offre de services et d'animations en lien avec la parentalité, le projet ne se limitant donc pas à une simple aide alimentaire.



# DES ACTIVITÉS ET SERVICES POUR TOUS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

**Accompagner** les habitants dans leurs démarches d'accès aux droits notamment numériques (France Services et Point relais CAF)



**L'accueil et l'accompagnement** des associations



**Dispositifs solidaires**  
Paniers en +, épicerie et ateliers cuisine

**Les activités de loisirs tous publics**  
Broderie, couture, gymnastique douce, yoga, danse classique, modern jazz, poterie, ...



**Gestion d'accueils de Loisirs**

avec les communes partenaires d'Athies, d'Eppeville, et de Morchain et le maintien d'activités enfance/jeunesse à Ham,...



**Actions de soutien** à la scolarité



**L'Espace numérique et le Fab Lab**



**Un Centre Animation Jeunesse** pour les 12/17 ans avec transport gratuit sur tout le territoire les mercredis et lors des vacances scolaires, séjour solidaire et intergénérationnel en Italie



**Lutter contre l'isolement**

des seniors et créer du lien social : Charte de solidarité avec les aînés



**Actions parentalités** organisées toutes l'année au sein du Lieu d'Accueil Enfant Parents

**Une Ludothèque et le Ludobus** qui se déplace dans les communes

Lancement de l'épicerie solidaire



Sortie CAJ 12-17 ans



Le Ludobus à Falvy



Séjour intergénérationnel en Italie



Atelier seniors art floral

En 2024, la CCES a versé 198 800 € de subvention de fonctionnement au centre social.



Communauté de Communes de  
**l'EST de la SOMME**

106 rue du Maréchal Leclerc  
80400 EPPEVILLE  
03 23 81 33 21

**[WWW.ESTDELASOMME.FR](http://WWW.ESTDELASOMME.FR)**

